

Le premier hebdomadaire des faits-divers

6^e Année - N° 224

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

9 Février 1933

DÉTECTIVE

Les brebis enragées



Deux anges? Non! Deux monstres qui, au Mans, arrachèrent les yeux de leurs patronnes. Orbites vides, crânes défoncés, mais vivantes encore, les victimes moururent après une atroce agonie.

(Lire, pages 3 et 7, l'enquête hallucinante de notre envoyé spécial F. Dupin.)

AU SOMMAIRE **Démons et déments**, par Louis Roubaud. — **La loi de la mer**, par L. Palauqui. — **L'auberge aux rouliers**, par Luc Dornain. —
DE CE NUMÉRO **L'explosion de Billancourt**, par M. L. — **Le cadavre volé**, par J. Castellano. — **L'art du « milieu »**, par Maggie Guiral.

PARTOUT

Faux témoignage

Un lecteur nous signale un incident très regrettable qui s'est produit, en décembre dernier, dans le département de l'Eure. Un vol qualifié avait été commis ; la gendarmerie poursuivait son enquête, qui n'avait encore donné aucun résultat, lorsqu'un témoin se présenta et dénonça plusieurs Italiens connus dans la région ; il en donna le signalement précis et les fit arrêter.

Confrontés avec la victime du cambriolage, les Italiens ne furent pas reconnus et, sans recevoir un mot d'excuse, ils obtinrent d'être relâchés. Et puis ce fut tout : le témoin, dont les déclarations aussi précises que contrairement à la vérité avaient failli faire condamner des innocents, regagna son domicile avec la même tranquillité d'âme que s'il fut rentré de la foire, et les pauvres bougres n'eurent d'autre consolation que de se dire qu'ils l'avaient échappé belle et que la loyauté de la victime avait évité une erreur judiciaire fondée sur un mensonge.

Notre correspondant, ayant exposé ces faits, nous demande d'en tirer les conclusions. Quelles sanctions pourraient être éventuellement infligées au dénonciateur ? Quelle est la protection que les honnêtes gens sont en droit d'exiger contre les faux témoins ? Aux légitimes préoccupations du lecteur qui nous révèle ce nouvel exemple de témoignage fabriqué de toutes pièces, nous ne pouvons apporter d'apaisement. Car c'est une constatation navrante, mais nécessaire : il n'y a pratiquement à peu près aucun moyen de frapper de peines efficaces ceux qui se servent de la justice pour satisfaire leurs vengeances et leurs rancunes.

Nous avons déjà attiré l'attention sur cet inquiétant problème du témoignage, sur ses risques de faillibilité, inhérents à l'incertitude, à la fragilité des impressions humaines ; mais il ne s'agit alors que d'une déposition faite de bonne foi par un individu qui se trompe, sans chercher à tromper les juges. Que dire des gens malhonnêtes qui cherchent à égarer le magistrat ?

Il y a beaucoup de faux témoins, nous en avons la conviction ; pas dans les procès sensationnels qui provoquent une publicité massive ; là où ils pullulent, c'est dans les causes banales, qui passent inaperçues à travers une audience chargée.

Pas de sanctions pratiques, pas de protection effective, disons-nous, pour garantir contre le risque d'erreur judiciaire des gens inculpés à tort. C'est pourquoi il faut opérer une refonte du Code pénal : la peine du faux témoignage n'est encourue que lorsque le faux témoin a réitéré son mensonge à l'audience ; et jusqu'à la clôture des débats il a la possibilité de se rétracter. Mais le faux témoignage devant le juge d'instruction ou la police ? Il est assuré d'une quasi-impunité.

Voilà une lacune que nous signalons : elle est grave. Ce n'est pas une répa-

Le baiser de la mort

Le « monde souterrain » de Chicago est superstitieux ; il l'est devenu encore plus depuis que la jolie « gangsteress », connue sous le nom de Margaret Collins, ou Moll par abréviation, a envoyé sept amants à la mort par le simple fait de leur avoir donné... un baiser.

En effet, chaque fois qu'un gangster recevait cette faveur de Moll, il était fauché par la mitrailleuse d'un rival, assommé au coin d'une rue ou envoyé à la chaise électrique...

C'est ainsi que périrent tout à tour les gangsters bien connus David Jerus, Eugène Mc. Laughlin-le-Rouge, Samuel Katz, Jew Boy, et l'illustre O'Bannion lui-même...

Aujourd'hui, Sol Feldman, blessé par un policeman et transporté à l'hôpital, attend son destin, tandis que la femme-bandit lui prodigue des soins.

L'état de Sol Feldman, qui ne souffre que d'une blessure sans gravité, inspire, cependant, des inquiétudes aux médecins, car le gangster est tombé sérieusement malade par auto-suggestion. L'idée du « baiser de la mort » le hante jour et nuit, et son état est devenu si grave que les médecins prévoient sa mort « des suites d'une superstition ».

Si jamais Sol Feldman venait à mourir, la belle Margaret aurait à redouter une exécution sans phrase, perpétrée par quelque bandit du « monde souterrain » à la solde des gangsters, que finissent par excéder les maléices de Moll.



Miss Margaret Collins, dont les baisers seraient néfastes.

ration suffisante pour l'inculpé injustement dénoncé que le non-lieu ou le jugement d'acquiescement ! Les inquiétudes, les tracasseries qu'il a éprouvés au cours des interrogatoires, les ennuis de toutes sortes, les soupçons qui ont pu l'atteindre et dont il ne se lavera jamais complètement méritent un châtiement. La loi ne l'a pas prévu. Nous voudrions que le texte du Code fut complété et que tout mensonge, ayant pour but d'induire en erreur le juge, fut suivi d'une pénalité efficace.

De même qu'il serait utile que l'opinion publique considérât le témoignage comme l'accomplissement d'un devoir et non pas d'une formalité facultative, de même il faudrait renforcer la valeur de ce devoir en l'assortissant de réelles sanctions.



La princesse Woronetzky dans une boîte de nuit.

L'homme qui reçoit des gifles

Une affaire sensationnelle s'est récemment déroulée à Varsovie.

Une jeune émigrée russe, la princesse Woronetzky, inculpée d'avoir assassiné un riche magnat polonais, a comparu devant les Assises, au milieu de l'émotion générale.

La jeune femme, qui avait été ruinée par la révolution, gagnait péniblement sa vie en dansant dans un modeste cabaret de nuit de Varsovie. Un soir, le riche industriel Jan Boy visita l'établissement, accompagné d'une bande d'amis. Il fut frappé par la beauté de la princesse, et tomba follement amoureux.

La jeune femme devint la maîtresse du millionnaire. Cet homme dissolu et anormal était connu pour les orgies auxquelles il se livrait dans son hôtel, orgies qui se terminaient souvent par des actes de violence ; Jan Boy avait été surnommé « l'homme qui reçoit des gifles ».

D'abord, l'amour de la princesse Woronetzky semblait avoir transformé Jan Boy, qui essaya de se « ranger ». Mais bientôt ses dérèglements firent de nouveau parler de lui ; cette fois, l'hôtel du millionnaire offrait une nouvelle attraction : les orgies de Jan Boy étaient présidées par la princesse en personne, que son amant obligeait à accueillir les pires prostituées de Varsovie.

Un soir, la jeune femme n'y tint plus... Comme Jan Boy amenait quelques-unes de ses nouvelles amies, elle l'abattit à coups de revolver.

Les détails cités au procès furent si scandaleux que les juges demandèrent le huis clos.

La princesse, qui avait gagné la sympathie du jury par les terribles humiliations et les souffrances qu'elle avait subies, fut condamnée à trois ans de prison avec sursis.

L'accusation elle-même tint à faire savoir qu'elle ne protestait pas contre l'indulgence du juge.

Où est Spada ?

Le bandit corse Spada, « roi du maquis », qui a échappé au raid de la police effectué l'année passée, se trouve-t-il en Angleterre ? Le bruit s'y est, en effet, répandu que l'illustre malfaiteur a été sauvé par une Anglaise d'âge mûr, séduite par la destinée romanesque de Spada. Celui-ci se cacha longtemps dans la maison de l'Anglaise et revêtit le costume féminin qui le rendait méconnaissable. Puis, lorsque les forces policières furent retirées de la Corse et que le calme y revint, Spada reprit son aspect coutumier, mais continua à vivre sous le toit de sa bienfaitrice.

On présume que cette femme, aux goûts romantiques et aventureux, a ramené Spada dans son pays natal.



On présume que Spada a pu se réfugier en Angleterre.

Le roi des limiers

François Goron est mort. Avec lui disparaît le dernier chef de cette fameuse Sûreté supprimée en 1913. Né à Rennes en 1847, M. Goron avait été chercher fortune en Amérique. Revenu en France, en octobre 1880, sans un centime en poche, il se promenait en habit de cow-boy dans les rues de Paris, quand un ami charitable et puissant lui trouva une place de secrétaire au commissariat de la Halle-aux-Blés. Après avoir été commissaire central de Pantin, en 1885, M. Goron devint chef de la Sûreté, le 1^{er} novembre 1887. Le soir même, il était appelé à la prison de la Roquette pour réveiller et assister deux condamnés à mort. Il revint de cette nuit de cauchemar adversaire de la peine capitale.

Néanmoins, il dut rechercher et arrêter de nombreux assassins qui furent guillotines. Citons : Pranzini, dont la peau lui donna bien des soucis (1887), le mystérieux Prado (1888), le bandit Allorto (1889), Eyraud, de l'affaire Gouffé (1890), le lieutenant Anastay (1891), l'anarchiste Ravachol (1892), etc.

Les solides inimitiés qu'il s'était attirées dans l'affaire des décorations (1888) et dans celle du Panama (1890) le forcèrent à démissionner en 1894. Comme autrefois Vidocq, Goron avait fondé un cabinet de police privée et il a écrit ses mémoires tout au long de dix volumes d'un intérêt prodigieux.



L'ancien chef de la Sûreté Goron, qui vient de mourir.

Chantage aérien

Sur la frontière, entre la Prusse et la Hesse, la police découvrit, suspendu à la palissade d'un jardin, un sac contenant un pigeon voyageur. Sur le sac, une enveloppe était épinglée, contenant la lettre suivante : « Nous sommes une honnête famille de paysans, réduits à la famine par la crise. »

« Si vous ne nous envoyez pas 50 marks par le pigeon voyageur, nous serons obligés de mettre fin à nos jours ; car il n'y a pas d'autre issue... »

La police n'eut pas de difficulté à découvrir l'inventeur de cette nouvelle méthode de chantage. Il s'agissait d'un garçon d'écurie, grand expert en matière d'élevage de pigeons voyageurs.

PARTOUT

VOILA CENT ANS



De redoutables souteneurs fréquentaient le « Bal du Sauvage »

La Courtille, rue du crime

Les bals musettes de l'actuelle rue de Lappe ne sont qu'un pâle souvenir des bals apaches de la Courtille. En 1833, la Courtille commençait au canal Saint-Martin, remontait le faubourg du Temple et la rue de Belleville jusqu'aux Lilas. Tout au long de cette rude montée, qu'on appelait la rue du crime, s'ouvraient des bals crapuleux, des gargotes innombrables, des coupe-gorges redoutables.

De curieuses figures, restées légendaires, dominaient la Courtille. Tel l'original Anglais lord Seymour, surnommé Milord l'Arsoille, qui préférait aux salons de Grenelle les cloaques de Belleville. Tel le perruquier bossu Mayeux, aux jambes cagneuses, à la tête énorme rentrée dans une bosse phénoménale. Tel le clochard Tamerlan qui courait les guinguettes avec une cruche où il recueillait les fonds de verres et de bouteilles, mixture ignoble dont il se délectait. Tel, enfin, Henri Sanson, bourreau de Paris, dont les sinistres hangars, pleins de chaînes et de guillotines, se dressaient à l'entrée de la Courtille.

L'écume de ce joli monde se retrouvait, chaque soir, à l'Assommoir et au Bal du Sauvage, bouges élevés à la mémoire de Fanchon-la-Vieillesse, première reine de la Courtille. C'est au Bal du Sauvage que la confrérie des souteneurs réglait la mode et la langue de l'armée du vice. C'est là que furent lancés la casquette à ponts, les rouflaquettes, le bourgeron bleu, la cravate rouge, les cheveux en boule et les premiers pas de la java. Quotidiennement, à minuit, des règlements de compte entre barbeaux se déroulaient dans l'étroite ruelle de la Courtille, ou sur le terrain vague de la Grande-Meuse, disparu depuis. Nus jusqu'à la ceinture, les deux rivaux vidaient leur querelle aux poings ou au rasoir. Pour les empêcher de se jeter à terre, on parsemait le terrain de tessons de bouteilles. La police n'intervenait jamais.

LE GRAND HEBDOMADAIRE DU REPORTAGE

VOILA

Lire dans le numéro de cette semaine la grande enquête sur la vie privée et secrète des femmes

MES AMIES...
par TITAYNA

Illustrée de nombreux documents intimes et curieux sur les mœurs amoureuses des femmes du monde entier

VOILA est le complément naturel de **DÉTECTIVE**

MARIANNE

PUBLIE CETTE SEMAINE UNE GRANDE ENQUÊTE

L'EUROPE ET NOUS

TROIS INTERVIEWS SENSATIONNELS ET RETENTISSANTS DE :

M. Ramsay MacDonald
Premier Ministre britannique

M. Neville Chamberlain
Chancelier de l'Échiquier

M. Austen Chamberlain
Ancien Ministre

DÉTECTIVE ADMINISTRATION REDACTION ABONNEMENTS

PARIS (VI) - 3, RUE DE GRENNELLE - PARIS (VI)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 62-71 DIRECTEUR : MARIUS LIRIQUE

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS FRANCE ET COLONIES : 1 an 6 mois

COMPTÉ CHEQUE POSTAL : N° 1298-37 ÉTRANGER (TARIF A) : 65 » 35 »

ÉTRANGER (TARIF B) : 85 » 45 »

100 » 55 »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « DéTECTIVE ».

LES BREBIS



Quand elles furent écrasées dans leurs cellules de la prison du "Vert-Galant", Christine Papin et Léa (ci-contre, de gauche à droite) demeurèrent muettes et prostrées.



La maison des Lancelin (à gauche) s'élève au n° 6 de la quiète rue La Bruyère.

voir. Deux cadavres de femmes : ceux de Mme Lancelin et de sa fille...

■ ■ ■

Et les auteurs de cet ignoble massacre, c'étaient aussi des femmes : les deux bonnes des Lancelin, Léa et Christine Papin. Enjambant les cadavres, les policiers, revolver au poing, poursuivirent l'ascension de l'escalier. Une raie lumineuse barrait le bas d'une porte. Il y avait de la lumière dans la chambre des domestiques. L'agent Vérité frappa. Nul ne répondit. Alors M. le commissaire de police Dupuy, qui venait d'arriver, fit enfoncer le battant. Deux femmes se tenaient couchées dans le lit, vêtues d'un peignoir bleu, les cheveux tombant en mèches folles : les deux sœurs Papin.

Une bougie fondait lentement sur la table. A la vue des uniformes, elles se dressèrent soudain, le visage déformé par la peur, et s'étreignirent convulsivement :

— Oui, c'est nous qui avons tué, dit enfin Léa, l'aînée des deux sœurs, d'une étrange voix, froide, nette, implacable... Nous ne regrettons rien... Si c'était à refaire, nous le referions.

— Levez-vous et habillez-vous !
— Oui... Mais sachez bien que tout ce que vous nous ferez, nous vous le ferons à votre tour.

Le lendemain, devant M. Riébert, procureur de la République, les deux sœurs racontèrent leur vie, remontèrent, en quelques heures, le cours de vingt années de haine et reconstituèrent avec une cruelle précision la scène du double meurtre. Leur drame prenait, aux yeux du magistrat, une force si brutale, une couleur si noire, un ton si âpre qu'il en frémit soudain.

■ ■ ■

Le Mans... Le prototype de la petite ville provinciale, écrasée sous la masse énorme de sa cathédrale. A l'ombre de ce monument dont les cloches bryantes éveillent parfois le calme de la cité, appellent les fidèles à la prière, des maisons basses s'alignent, dont les volets souvent fermés dissimulent aux yeux des passants la vie étriquée, sans air et sans lumière des petits bourgeois qui les habitent.

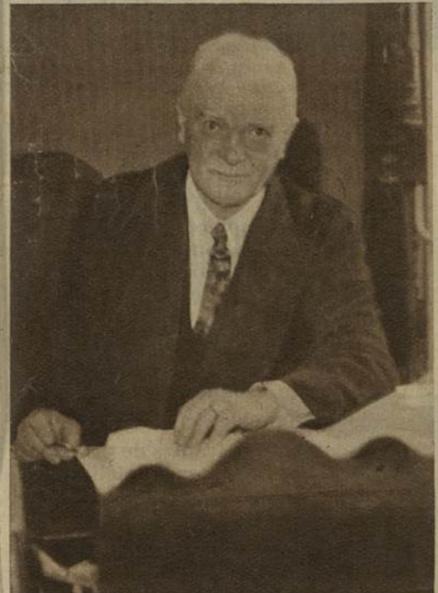
Ici, la monotonie règne tout au long des journées. La vie n'est faite que de petits événements quotidiens qui prennent, pour ces bourgeois de province, des allures considérables. Le blanchissage annuel, les confitures, les réceptions d'hiver marquent les grandes lignes des préoccupations féminines. Le travail dans un bureau solennel, l'apéritif et les parties de cartes à la brasserie Gruber ou au cercle forment le fond de l'existence des hommes, que rompt pourtant, parfois, une virée de quelques jours dans la capitale.

(Lire la suite à la page 7.)

Dès leur jeune âge, au « Bon-Pasteur » (ci-dessous) où elles avaient été élevées, elles avaient durement souffert de l'atmosphère pesante et monotone du cloître.



Christine alla chercher un couteau, un marteau, pour en frapper Geneviève.



M. Hébert, juge d'instruction, écoute avec effroi le récit des meurtrières.

ENRAGÉES

elle brillait alors dans la chambre des bonnes, dans la mansarde. »

Au récit que lui faisait son beau-frère, M^r Ringard sentit à son tour l'inquiétude le saisir. Pourtant, il voulut encore rassurer M. Lancelin :

— Peut-être sont-elles allées passer l'après-midi chez votre gendre, M. Renard, et s'y sont-elles attardées.

Chez M. Renard, boulevard René-Levasseur, on n'avait pas vu les deux Femmes. — J'ai le pressentiment d'un malheur, murmura l'avoué en serrant fortement le bras de son beau-frère.

Celui-ci frémit et les deux hommes hâtèrent le pas.

La rue La Bruyère avait pris son aspect nocturne : aspect calme et tranquille d'une rue provinciale. Toutes les maisons avaient leurs volets clos, laissant à peine filtrer l'éclat des lampes, et leurs portes hermétiquement fermées. Dans ce quartier bourgeois du Mans, les gens vivent chez eux, soigneusement calfeutrés entre d'épaisses murailles, à la chaleur quiète de leur existence familiale.

La maison des Lancelin — au numéro 6 de la rue — prenait dans la nuit un visage tragique. La peur, le crime, le sang peuvent suinter parfois à travers les murs.

De nouveau, le propriétaire actionna le timbre. Longuement, le son flotta dans la nuit calme. M. Lancelin tendait l'oreille, espérant le bruit d'une porte qu'on ferme, des pas qui s'approchent, d'une main qui fouille la serrure. Rien.

L'avoué leva la tête. Là-haut, la lumière avait disparu. Le silence et la nuit habitaient seuls la maison. Alors, la panique le saisit.

— Il est arrivé un malheur, bégaya-t-il. Peut-être des cambrioleurs... des assassins... M^r Ringard secoua la tête :

— Cela devient insupportable. Nous ferions peut-être bien d'alerter la police.

Soudain, là-haut, dans le galetas qu'habitaient les bonnes, une lumière venait d'apparaître : celle de la bougie qui continuait son étrange manège, allait et venait, jetant parfois sur la fenêtre des ombres mystérieuses et inquiétantes.

Au commissariat de police, où, affolés, les deux hommes racontèrent les faits balbutinants qui se déroulaient, on leur donna, pour les accompagner, deux agents et un brigadier : Ragot, Vérité et Rialland.

Revenus à la maison, ils essayèrent de forcer la porte. Peine perdue. Il fallut chercher une autre manière de pénétrer dans l'immeuble. Ce fut par une maison voisine, celle de M. Formont, qu'un gardien put s'introduire, en sautant le mur, dans la maison mystérieuse et en ouvrir les portes.

M. Lancelin tourna un bouton électrique. pas de lumière. Le courant avait été coupé. Lentement, une lampe de poche dans une

Le Mans (de nos envoyés spéciaux).

LANCELIN, l'ancien avoué de la rue La Bruyère, devait dîner, ce soir-là, en compagnie de sa femme et de sa fille, chez son beau-frère, M^r Ringard, l'éminent avocat du barreau du Mans.

Le cartel marquait sept heures lorsque M. Lancelin, revenant du cercle où il avait passé l'après-midi, pénétra dans le bureau de son beau-frère :

— Ma femme et ma fille sont déjà arrivées ? demanda-t-il après lui avoir serré la main.

— Non, pas encore.

L'avoué parut stupéfait. M^r Ringard vit une inquiétude soudaine se peindre sur son visage. Il lui en demanda les raisons.

— Oh ! rien, répondit M. Lancelin... Un pressentiment ridicule. Figurez-vous que je suis allé, il y a quelques minutes, rue La Bruyère, à mon domicile. J'ai trouvé les portes fermées, verrouillées.

« J'ai sonné, frappé contre le vantail, appelé. Rien. La maison semblait inhabitée. Soudain, j'ai aperçu une faible lumière qui filtrait à travers les volets, la lumière d'une bougie que l'on promenait à travers les pièces du premier étage.

« J'ai réitéré alors mes appels. La clarté s'est éteinte. Durant plus de cinq minutes, j'ai sonné. Toujours ce même silence angoissant. J'ai voulu me raisonner, dompter la peur qui m'écrasait la poitrine. J'ai pensé que ma femme et ma fille m'avaient devancé, qu'elles étaient déjà ici.

« Au moment où je m'éloignais, j'ai vu de nouveau la lumière jaune de la bougie :

DÉMONS

X⁽¹⁾

PLANTIER m'est témoin que, sur mille hospitalisés dans un asile, neuf cents se croient victimes d'une machination familiale ou politique.

S'il en était un seul qui dise vrai !...

La fameuse loi de 1838 a donné au Préfet, c'est-à-dire, pratiquement, au commissaire de Police, le pouvoir d'arrêter un homme libre en prévention de folie et de le jeter dans un cachot avant même de l'avoir soumis à l'examen du spécialiste.

La prévention est établie sur réquisitoire de la rumeur publique..., c'est-à-dire du concierge et des voisins !...

Toutefois, il faut réfléchir un instant pour comprendre que la loi sur les fous n'est pas si folle...

La rumeur — à tort ou à raison — prévient le gardien d'un danger. Le gardien s'informe. Si les soupçons de la foule lui paraissent fondés, il a recours à un arbitre : le médecin aliéniste préfectoral. Ce spécialiste peut se tromper lui-même en envoyant à Sainte-Anne l'homme que le commissaire a conduit à l'Infirmerie spéciale. Mais il y a d'autres arbitres à Sainte-Anne qui offrent au prévenu une seconde garantie. Et l'in-

(1) Voir DETECTIVE, depuis le n° 215.

terné sera pour la troisième fois examiné à son entrée dans l'établissement de banlieue où la « Maison Mère » de Paris l'a envoyé (1). Là encore, il peut avoir recours à l'inspecteur, — quatrième arbitre. Il peut, par surcroît, s'adresser au Procureur de la République, qui doit répondre à sa demande par l'envoi de nouveaux experts... (cinquième recours).

L'internement arbitraire tel que l'opinion l'imagine suppose une invraisemblable coalition d'ignorance et de mauvaise foi.

Plantier approuve mon raisonnement, mais il proteste contre l'Infirmerie du Dépôt, dont il a gardé un odieux souvenir; il ajoute avec pertinence que l'ordre public pourrait être protégé sans cruauté.

Lorsqu'un homme soupçonné d'aliénation mentale est conduit dans les vieux souterrains de la Conciergerie, il attend la visite du médecin dans la plus infâme, la plus ignoble, la plus répugnante des prisons. Reconnu sain d'esprit par le médecin, il sera libéré, mais n'en aura pas moins subi une torture morale et physique de quelques heures, parfois même de quelques jours. Malade, au contraire, cet irresponsable aura été, pendant ce même temps, non pas soigné, mais *châtié*.

La loi de 1838 n'est pas folle... Mais

(1) Le mécanisme et les garanties sont les mêmes dans tous les départements.

La fameuse loi de 1838 a donné aux commissaires de police et à leurs agents le pouvoir d'arrêter un homme libre en prévention de folie avant même de l'avoir soumis à l'examen d'un médecin aliéniste.



M. Morain, l'ancien préfet, qui jugea « ignoble » l'Infirmerie Spéciale du Dépôt.



Les médecins aliénistes Heuyer (en haut) et Logre en demandent la désaffectation.



Lorsqu'un homme soupçonné d'aliénation mentale est conduit dans les souterrains de la Conciergerie (ci-dessus), il attend la visite dans la plus répugnante des prisons.

l'Infirmerie spéciale est une ignominie. Je n'en accuse personne... que l'inertie administrative.

J'avais, il y a quelques années, chargé de cette infamie les aliénistes qui assurent le service médical dans cette cave policière...

J'étais injuste. Les docteurs de Clérambault, Logre et leurs collègues n'ont cessé de protester; ils ne se lassent pas d'adresser au Préfet des rapports concluant à la désaffectation des locaux actuels et à l'installation d'une infirmerie digne de ce nom, où les malades pourraient être examinés, soignés humainement.

Ceci dit, M. de Clérambault me pardonnera de lui rappeler la visite que je lui fis, en l'année 1926, en compagnie du Préfet de Police de l'époque, M. Morain, et de rééditer mes impressions toujours valables en janvier 1933.

M. le Préfet de police, survenu — non pas à l'improviste —, interrogeait les gardiens. Un nettoyage inusité laissait

sur les murs et les planchers les traces de chaux, de crésyl, de savon noir sans dissiper l'horrible odeur.

L'inspection était prévue, mais l'on n'avait pas remplacé, dans les « cachots à malades », les soupiraux par des fenêtres, l'éclairage épuisé des lampes par la lumière neuve du ciel. On n'avait pas fait du grabat un lit, ni du trou d'égout individuel quelque chose qui se pût regarder sans répulsion.

M. Morain grondait :

— C'est ignoble, ici !

Les infirmiers, transis de prudence, hâsardaient des excuses inintelligibles.

— Ah ! voici précisément M. le Médecin-cin-chef !

Alors apparaissait, au bout du couloir un homme court et courbé, en redingote et pantalon à la zouave. Une ganse de soie bouffait à son col, des lorgnons cerclaient d'or ses yeux myopes. Il serrait contre sa hanche une serviette lourde, bourrée de dossiers... ou de chansons

Un nettoyage inusité au savon noir et au crésyl n'avait pu réussir à dissiper l'horrible odeur de ces « cachots à malades » et on n'avait pas fait du trou d'égout individuel quelque chose qui se pût regarder sans répulsion.



ET DÉMENTIS

(Dans la rue, je l'eusse pris pour un poète improvisateur.)

— Docteur de Clérambault !

■ ■ ■

Il commença, comme un cicerone pour la visite d'un château :

— Vous avez vu, Monsieur le Préfet, nos cellules-types. Celle-ci est à deux lits.

Il fit signe au porte-clés. Un huis bâilla. On devina dans l'ombre une forme d'homme, on entendit une voix brisée :

— Vous venez me chercher ?...

— Non... Pas tout de suite, mon brave... Attendez encore un peu. Laissez voir votre « chambre » à M. le Préfet.

M. Morain retint son souffle et découvrit d'un regard la pailasse, la lampe, le trou. Il répéta :

— C'est ignoble !

Les chambres occupées ressemblaient aux chambres vides. Du ciment frais bouchait les crevasses du parquet ; les murs étaient grattés de la veille. Mais on avait oublié la toilette du malade.

— Il est ici depuis combien ?

— Cinq jours.

— Quand s'est-il lavé ?

— Pas encore.

L'huis fut refermé ; le cicerone équilibra la lourde serviette de cuir qui glissait. Il précéda M. Morain dans le quartier des femmes. Le guide ouvrit toutes les cellules.

— Celle-ci..., celle-ci..., celle que vous voudrez...

— Voici une chambre capitonnée pour les mélancoliques. Nous en avons quatre du même modèle.

Les murs, en matelas, ont cet avantage qu'on s'y peut frapper le crâne sans dommage, mais ils présentent cet inconvénient de tenir chaud.

La visite n'est pas longue. Tout est pareil. Le speaker n'a pas grand'chose à

dire. Après le quartier des femmes, il n'y a plus qu'à revenir sur ses pas...

Pour laisser passer l'inspection dans le couloir trop étroit, un infirmier s'adossa au mur, serrant contre lui, avec précaution, une gamelle de fer-blanc.

— Qu'est-ce que c'est ?

— Le repas, Monsieur le Préfet.

On apporta une cuiller ; M. Morain tourna le brouet, le huma :

— Non, je n'ai pas le courage !

On se remit en marche et M. de Clérambault nous arrêta :

— Vous sortez de l'infirmerie ; vous entrez au Dépôt.

Une ligne idéale sépare « l'Asile » de la Prison. Ici, les infirmiers ; là, les gardiens. D'un côté, des voleurs, des assassins, des filles ; de l'autre, des malades.

Si l'on en juge par le châtimement, le crime des malades est plus grand.

■ ■ ■

Dans le cabinet directorial — une petite pièce sans expression —, le préfet de police demanda sèchement :

— Avez-vous le règlement ?

— Voilà !

Il feuilleta la brochure :

— Vous devez donner 200 grammes de viande aux malades... Je n'ai pas vu de viande dans la soupe.

— Je donne ce que me fournit l'Administration pénitentiaire ; cela m'échappe, Monsieur le Préfet.

M. Morain résuma :

— Les hospitalisés ont une nourriture insuffisante et mauvaise. Ils n'ont pas d'eau pour se laver. L'installation et l'entretien des chambres sont un défi à l'hygiène. Il y a des responsables... Il y aura des sanctions...

M. de Clérambault courbait à peine la tête ; il écartait les mains dans un geste sacerdotal qui pouvait dire :

— Je vous bénis, malgré vos injures !

Je n'ai rien à reprendre à ces lignes écrites il y a six ans... Si ce n'est qu'à ce moment l'hypocrite m'apparut sous les

traits de Clérambault... C'était Morain !

C'est à la même époque et dans le même local que fut emprisonné, dans les circonstances qu'il va lui-même rapporter, un jeune artiste de talent que je nommerai Paul Belcourt.

Récit de Paul Belcourt

« J'étais mal considéré de ma propriétaire. J'avais eu d'abord avec elle quelques différends, d'ordre locatif, et j'avais gagné contre elle un procès.

« Je suis un jeune homme. Si l'éclat d'obus qui m'éventra pendant la guerre avait dévié de quelques centimètres, je ne tournerais pas dans les studios. Mais, faute d'être mort, rien ne m'empêche d'être un joyeux vivant ; je travaille sans souci et m'amuse sans regret.

« La maison où je demeure appartient à une étrangère, Mme Onosander, qui l'habite elle-même avec sa fille, Mme Anvers, et sa petite-fille, Mlle Angèle.

« Un luxueux et vaste immeuble.

« Mme Onosander reçoit des personnes qui s'intéressent à ses œuvres de bienfaisance et organise des fêtes ou des conférences au sous-sol, dans une jolie salle de spectacle. M. l'abbé Arden, M. le Président Clapier sont de ses familiers...

« Les locataires ont moins de gravité et de piété que les amis. La maison est surtout aménagée en garçonnières meublées, en logements d'artistes.

« Ces jeunes gens font parfois du bruit.

« Prêtres, magistrats, comédiens, comédiennes voisinent dans l'hôtel de l'avenue de Messine. On confère à la cave et l'on « chahute » à l'entresol.

« Les deniers des spectacles pieux sont versés aux œuvres de charité et l'argent des locataires joyeux chez le banquier de la propriétaire. Mon conflit locatif avec Mme Onosander s'envenima lorsque la Cour d'Appel eut condamné ma logeuse.

« Un soir, le commissaire intérimaire du quartier des Champs-Élysées survient avec ses agents. On enfonce ma porte. Vêtu d'un demi-pyjama, je sors de mon lit, j'accours dans l'obscurité... Six mains se plaquent sur mon torse nu, serrent mes bras, mes jambes. Bientôt des chaî-

nes m'entraînent. Une voiture m'emporte. Je suis enfin poussé dans un cachot froid, empesté, où mes pieds nus pataugent dans une boue innommable ; c'est l'infirmerie spéciale du Dépôt.

« Je reste là huit jours.

« Mes amis, ahuris de l'aventure, se présentent au directeur.

« On répond aux uns :

« — M. Belcourt n'est plus là.

« Aux autres :

« — Le pauvre garçon est dans un état effroyable ; nous ne pouvons d'ailleurs le faire voir à personne. Ici, toutes les visites sont interdites.

« Ma mère, en larmes, implore pendant trois heures qu'on lui permette de voir son fils. La consigne est inflexible.

« Je supplie :

« — J'ai entendu la voix de maman !

« Le gardien m'explique :

« — En effet, votre mère est venue ; elle a refusé de vous voir.

« Huit jours !

« — Vous pouvez écrire des lettres, voici du papier et de l'encre.

« J'écris. Aucune lettre n'est arrivée à son destinataire. On m'écrit de tous côtés... Aucune lettre ne m'est parvenue.

« Huit jours, huit nuits, la boue sur le sol et sur les murs, la vermine sur la pailasse.

« Trois médecins fonctionnaires de la Préfecture, trois policiers-psychiatres, le docteur de Clérambault, le docteur Heuyer et le docteur Logre m'examinent, m'interrogent, me lisent des documents apocryphes d'après lesquels mes meilleurs amis, des parents, ma mère même, me considèrent comme un fou dangereux.

« Mais l'opinion s'émeut. Mes amis, mes parents atteignent le Préfet de police, le ministre de l'Intérieur. L'ordre est enfin donné de faire sortir le prisonnier. »

Voilà les faits.

Ces huit jours et ces huit nuits à l'infirmerie spéciale du seul « interné arbitraire » dont je puisse garantir l'authenticité, je les transcris fidèlement dans le prochain numéro de *Détective*, tels qu'ils m'ont été racontés par celui qui les a vécus.

(A suivre.)

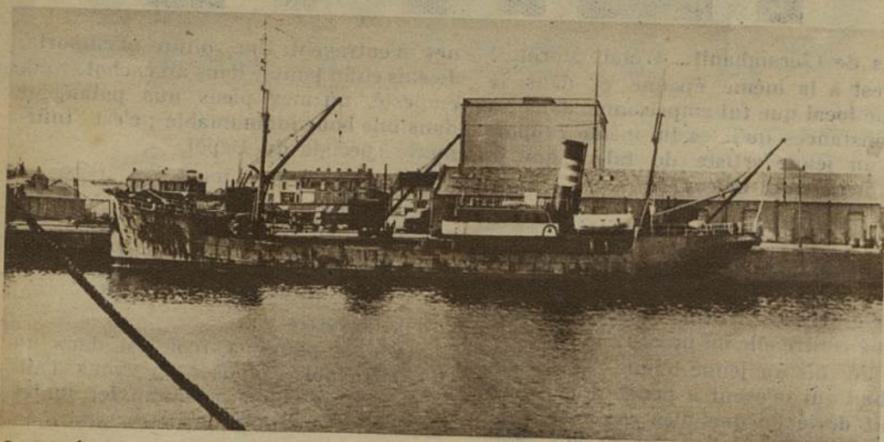
Louis ROUBAUD.

Une folle présumée, maintenue par une infirmière, vient d'être amenée dans le bureau directorial du docteur de Clérambault (à droite).



GRAND REPORTAGE
DE
LOUIS ROUBAUD

FAITS DIVERS



Le chalutier "Le Hardi" dont l'équipage compte parmi ses membres le matelot Lautrain. — A droite de la grue, au fond: Le bar du "Chat Noir", où eut lieu le drame.

La Pallice (de notre correspondant particulier).

L'HOMME allait à travers la nuit, le long du quai, la tête enfoncée dans les épaules, les mains enfouies dans les poches, serrant contre lui son mince paletot de cuir. Une bise aigre venait du large. On entendait la voix majestueuse de l'Océan à laquelle répondaient les rumeurs des forges de La Pallice.

Bientôt les docks s'espacèrent. Le matelot quitta le quai où s'amoncelaient les montagnes de houille anglaise, les amas de sacs de nitrates chiliens, les architectures de tonneaux de vins d'Algérie ou d'Espagne, entassés.

Des bruits de pianos mécaniques et d'accordéons se brodaient sur le bruit du vent et des vagues. L'homme pressa le pas. Des hôtels ouvraient maintenant des portes lumineuses où des femmes se tenaient assises, des « beuglants » laissaient échapper des bribes de musique populaire et des cris d'ivrogne, des bars papillotaient de tout l'éclat de leurs glaces et de leurs lampes électriques.

Le marin était arrivé dans le quartier de joie qui avoisine le port. C'est au bar du « Chat Noir », boulevard Vladimir-Morh, qu'il entra.

A travers le brouillard épais des pipes et des cigarettes, un buveur le reconnut :

— Tiens, voici Laurent-Olivier Lautrain, de Saint-Nazaire. Tous les visages se relevèrent. Tous les yeux se fixèrent sur ce grand gars, au corps musclé, au visage agréable orné d'une barbe et qui, debout devant la porte, se dandinait en souriant.

— Tiens, voici Lautrain ! répéta quelqu'un.

— Bonjour Lautrain, s'écria, joyeux, André Fleury, le patron du bar...

Et tous entonnèrent un chœur en l'honneur du nouveau venu.

Mais un homme ne prenait point part à cette joie commune. Assis seul à une table, il retenait dans ses mains crispées sa lourde tête de Breton têtue, plein de rancune et d'alcôol. Il s'appelait Jean-Louis Rio.

Depuis longtemps, une haine gonflait son cœur. Pourquoi ? Il était laid, avec son visage de brute, ses oreilles décollées et sa bouche mince. Il était lourd d'aspect, inélegant d'allure, alors que Lautrain, avec sa belle tête de Don Juan, son beau corps musclé, bronzé de soleil et d'embrun, troublait tous les cœurs de femmes.

Une femme... C'était une femme qui avait dressé, l'un contre l'autre, le Breton et le gars de Saint-Nazaire.

Lentement, Rio se leva et

vint se planter en face de son adversaire.

— Il y a longtemps que je t'attends, Lautrain ! gronda Rio gonflé de fureur. Tu sais que nous avons un compte à régler tous les deux...

L'autre regarda son adversaire d'un air goguenard.

— Aux poings, je suis ton homme...

Et, d'un geste vif, il ôta sa veste, la lança sur le comptoir et, suivi du Breton, sortit dans la rue.

Dans le bar, les chants reprurent ; les cartes, de nouveau, s'abattirent sur la table. Nul ne chercha à retenir les marins. N'était-ce pas la règle ? N'était-ce pas la loi de la mer ?

On avait trop, ici, l'habitude de ces duels à la loyale, consentis d'un commun accord.

Le combat eut lieu dans l'obscurité du quai désert.

Parfois, dans la salle du bar, on entendait le choc sourd des poings frappant les poitrines. Mais nul ne semblait y faire attention. Pourtant, on sentait qu'une inquiétude inavouée planait dans la salle.

La lutte se prolongeait. Le patron, André Fleury, jugea que les délais étaient expirés.

— On va y voir, les gars !



Le charretier Bonhomme (au premier plan) fut blessé au cours de la rixe.

C'était une femme qui avait dressé l'un contre l'autre le Breton Jean-Louis Rio (à gauche), et Laurent-Olivier Lautrain, le beau gars de Saint-Nazaire.

— Laissez-les, patron. C'est pas des choses pour vous !

Mais le patron sortit tout de même. Quelques manœuvres, qui étaient arrivés à mi-combat, se joignirent à lui. Ils séparèrent les deux hommes exténués, aux vêtements déchirés, à la figure tuméfiée. L'un d'eux, blessé sans doute au ventre, hoquetait et titubait comme un homme ivre.

C'est alors que le drame se déroula.

— Depuis quand sépare-t-on deux marins qui s'expliquent ? Depuis quand ? s'écria Jean-Louis Rio.

Et le marin qui, loyalement, selon sa promesse, ne s'était pas servi de son revolver pendant le duel avec Lautrain, fouilla nerveusement dans sa poche et brandit son arme.

Que se passa-t-il alors au cours de l'échauffourée qui mit aux prises marins, manœuvres et gens du bar ?

Rio tira-t-il ou déposa-t-il, comme il le dit, son revolver sur le zinc pour « leur y faire peur », mais si brutalement qu'un coup partit ?

On ne sait.

Les tables et les chaises servirent alors d'armes et de boucliers, les verres et les bouteilles de projectiles et de massues. La salle du « Chat Noir » fut transformée en champ clos.

— Les gendarmes ! Voici les gendarmes !

Deux hommes gisaient sur le plancher taché de vin, d'alcôol et de sang.

L'un, atteint d'une balle à la poitrine, qui l'a traversé de part en part, est inanimé. C'est le patron du bar, André Fleury.

L'autre est un ouvrier de La Pallice, François Bonhomme, dont le bras droit est lardé de coups de couteau et qui, de plus, paraît avoir été frappé d'un coup de pied au ventre.

Appuyés au comptoir, Lautrain et Rio se regardaient maintenant sans haine... Le sang avait effacé leur rancune.

Les gendarmes interrogent. En vain... Personne ne dit mot.

Entre marins, on ne se trahit pas. Ainsi le véut la loi de la mer !...

L. PALAUQUIL.

Incredible 40 MORCEAUX
Fr. 475
payables
Fr. 39. »
par mois

8 JOURS A L'ESSAI - 1^{er} versement 1 mois après la livraison

L'appareil portatif à aiguilles Réve-Idéal, d'une sonorité parfaite, dimens. : 40x31x16 cm., est d'une présentation irréprochable, recouvert simili-cuir brun. Le moteur est absolument silencieux. Il est garanti 5 ans. L'appareil seul : fr. 275. » ; payables fr. 23. » par mois. Nous fournissons également une série de 40 morceaux à aiguilles choisis parmi ceux qui nous sont le plus demandés : fr. 200. » ; payables fr. 16. » par mois (fr. 24. » 1^{er} vers.). Nous recommandons notre combinaison de 1 appareil et 20 disques au prix de fr. 475. » payables fr. 39. » par mois (fr. 46. » 1^{er} versement).

Nous fournissons tous les appareils et disques « Pathé » et « Idéal ».



Demandez notre catalogue N° 46.

8 JOURS A L'ESSAI

BULLETIN DE COMMANDE D. 2

Je prie la Maison GIRARD & BOITTE, S. A., 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer un phonographe portatif Réve-Idéal, à aiguilles, ainsi qu'une série de 20 disques (40 morceaux) (rayer ce qui ne convient pas), au prix de fr. _____, que je paierai fr. _____ par mois, pendant 12 mois, à votre compte de chèques postaux Paris 979.

Nom et prénoms _____ Domicile _____
Profession ou qualité _____ Gare _____
Département _____ Fait à _____, le _____ 193

Girard & Boitte
112, rue Réaumur, PARIS (2^e)



6 FR. LES CHEFS D'ŒUVRE DU ROMAN D'AVENTURES
ERNEST SOUZA
LE RHUM BLEU

6 Fr.



6 FR. LES CHEFS D'ŒUVRE DU ROMAN D'AVENTURES
ELAINE HAMILTON
LE VENIN DU COBRA

6 Fr.

LES CHEFS-D'ŒUVRES
DU ROMAN D'AVENTURES



LES BREBIS ENRACÉES



Le poste où les deux sœurs furent amenées, après que le crime fut découvert.



Le commissaire de police Dupuy qui procéda à l'arrestation des forcenées.

(Suite de la page 3.)

Il y avait six ans que les deux sœurs Papin étaient employées comme bonnes à tout faire dans la famille Lancelin. Christine avait 28 ans, Léa en avait 21. Avant d'entrer chez les Lancelin, elles avaient fait d'autres places, dans d'autres familles bourgeoises du Mans. Depuis leur sortie du *Bon-Pasteur*, le couvent où toutes deux avaient été élevées, elles n'avaient cessé de travailler chez les autres...

La liberté ?... Elles ne savaient pas ce que c'était. Depuis leur jeune âge, elles avaient connu la lente oppression du couvent, puis celle du servage. Elles avaient vécu dans cette atmosphère grise du monastère, souffert des journées monotones, réglées aux sons de la cloche, et dont le programme rigide ne laissait aucune fantaisie, ne permettait aucun rêve.

Levées de bonne heure, elles devaient travailler jusqu'à la fin du jour. Quelques courtes récréations et de longues prières étaient les seules distractions permises. Dans ces cloîtres où les bruits extérieurs ne parvenaient pas, où des ombres noires et blanches se promenaient d'un pas muet, comme des fantômes de l'au-delà, Léa et Christine Papin se sentaient opprimées. Ce n'était pas la vie qu'il fallait à ces deux filles de la campagne dont les corps robustes et pleins de santé demandaient de l'air, de la liberté, du soleil.

Dans cette ombre mystique du couvent, germa déjà la haine, la terrible haine qui ne devait que croître en leurs âmes comme une plante vénéneuse et mortelle.

Avec quelle joie virent-elles, un jour, s'ouvrir les grilles du monastère !... Elles entraient enfin dans la vie. Elles pensaient en goûtant les loisirs. Hélas ! il fallut déchanter. Leur mère les plaça comme bonnes dans des familles. C'était la vie morne de servitude qui se poursuivait. Elles étaient bonnes à tout faire. Elles continuaient, dans l'ombre de ces maisons bourgeoises, leur petite vie grise du couvent, partagée entre les travaux du ménage et les visites à l'église.

Le souci des travaux familiaux est à peu près la seule préoccupation des bourgeois manuelles; aussi l'on peut penser si les deux sœurs étaient épiées, tout au long du jour, et si elles devaient supporter sans rien dire les accès de nervosité, les reproches plus ou moins justifiés, les ordres blessants. Elles baissaient la tête sous les ordres et les réprimandes, mais leurs mains rudes et gercées avaient parfois des tremblements d'impatience.

Le soir, dans leur chambre mansardée, elles laissaient éclater leur cœur opprimé. Au récit de leurs souffrances latentes, elles s'exaspéraient l'une l'autre. La haine qui couvait en elles éclatait alors en paroles maudites et en terribles projets de vengeance.

Puis, le matin, elles réapparaissaient devant leurs maîtres, le visage terne, fermé, inerte, l'échine souple, le geste docile, et reprenaient leurs occupations journalières, sans manifester la révolte qui les habitait.

Quiconque eût pressenti ce qui se passait en elles n'eût pu que prévoir le drame sanglant qui allait se déclencher un jour.

La vie chez les Lancelin, dira plus tard Léa Papin au juge d'instruction, était dure. On ne sortait jamais. Madame était hautaine et distante. Elle ne nous adressait jamais la parole que pour nous faire des reproches. Elle nous faisait apporter par sa fille les ordres écrits sur une feuille de papier.

« Toujours derrière notre dos, elle nous surveillait sans cesse, épiait nos gestes, comptait les morceaux de sucre qui restaient.

« Lorsque le ménage était terminé, le matin, Mme Lancelin mettait des gants blancs et passait les mains sur les meubles pour se rendre compte si le nettoyage avait été fait soigneusement et s'il ne restait aucun grain de poussière.

« Si nous avions le malheur de casser la

moindre des choses, elle nous la retenait immédiatement sur nos gages.

« Cela ne pouvait pas durer; il fallait que ça finisse. Nous étions trop malheureuses... »

La haine était trop forte, trop comprimée dans leurs cœurs. Un fait insignifiant pouvait déclencher soudain le cataclysme, rendre enrachées ces brebis qui paraissaient dociles à la tonte.

Au cours de la semaine dernière, Léa, qui s'occupait des travaux de blanchissage, avait déréglé le fer électrique. Il fallut le porter chez le mécanicien pour le faire réparer. Elle dut subir les reproches acerbes de Mme Lancelin qui ne se fit pas faute — selon Léa — de « l'incendier de sottises et d'injures ». Jeudi matin, le fer rentra, réparé, et la fille reprenait ses travaux de repassage.

C'était le début du mois. Le matin même, Mme Lancelin avait remis à Léa les gages des deux sœurs.

— Je vous ai retenu cinq francs, lui dit-elle, pour les frais de réparation du fer à repasser...

Les deux sœurs accusèrent ce nouveau coup. Mais, quelques minutes plus tard, enfermées dans leur chambre, elles laissaient libre cours à leur fureur. Une voix, soudain, les appela.

— Léa ! Christine !... Madame les demandait. Les deux femmes redescendirent.

— Que faisiez-vous, là-haut ?... Et votre travail ?... Qu'attendez-vous pour vous mettre à la tâche ?...

Et, devant le visage impassible des servantes, Mme Lancelin ne se douta pas alors du complot qui se tramait contre elle.

L'après-midi, Mme Lancelin et sa fille sortirent quelques instants. Léa et Christine repassaient dans une chambre du premier étage. Soudain, la lumière s'éteignit. Un mauvais contact dans le fer avait de nouveau fait sauter les plombs.

— Qu'est-ce que Madame va nous « chanter » en rentrant ? gémit Christine, affolée.

Et, déjà, elles entendaient la voix de leur maîtresse, maugréant dans le couloir, les accablant de nouveaux reproches. Une voix sèche, sans amitié, sans pitié...

Et ce fut elle, bientôt... Une porte qui claqua, une voix qui cria, des pas qui montent l'escalier.

Alors, dans l'ombre, liées par une même haine, les sœurs se dressèrent soudain. Elles étaient emportées par elle, comme des fétus de paille par une rafale. Rien ne pouvait maintenant arrêter leur ruée vers le crime. Lentement, à pas muets, elles vinrent d'abord se blottir dans un angle obscur du couloir. Un pot d'étain se trouvait sur une étagère. Léa s'en saisit comme d'une arme.

Elles voyaient, toutes deux, l'ombre de Mme Lancelin gravir l'escalier, suivie de sa fille Geneviève, une jeune fille de 27 ans.

Et brusquement, ce fut l'assaut. Léa se précipite, porte de violents coups de son arme sur la tête de Mme et de Mlle Lancelin. La lutte se poursuit dans l'ombre. Des cris terribles fusent, des appels au secours, des supplications.

Rien n'y fait. Léa continue, implacable, son œuvre de mort. Christine, rapidement, est descendue à la cuisine, a ramassé un marteau, une râpe à fromage, un couteau. Elle remonte, munie de ces armes improvisées, et frappe à son tour. Les deux corps roulent à terre en râlant.

Alors, ce fut l'ignoble curée. Toute la haine, accumulée au cours des années de pensionnat et de servage, débordait d'un seul coup. Tous les sentiments de vengeance insatisfaite se déchaînaient. Une sorte d'hystérie meurtrière, de folie sanguinaire saisit les deux femmes. Christine écrase à coups de marteau la tête de Geneviève Lancelin, puis, à l'aide de ses doigts, lui arrache les yeux. Léa en fait autant pour sa patronne. Puis elles déshabillent à demi leurs victimes et les lardent de coups de couteau. Durant une demi-heure, elles

assouissent, en torturant les moribondes, une fureur démoniaque. Les corps ne sont plus que des masses horribles de vêtements déchirés, de sang coagulé et de chairs vives.

Enfin, Léa, fatiguée, s'essuie le visage de ses mains sanglantes. Christine s'est effondrée sur une chaise, harassée par son acharnement sinistre.

Pendant plus d'un quart d'heure, comme le déclara par la suite la couturière qui travaillait ce jour-là chez M. Formont — un voisin —, les deux victimes ont hurlé.

Maintenant, c'est le silence. Les deux criminelles restent là, immobiles, dans l'ombre, dans l'hébététe de leur haine vidée. Puis, peu à peu, elles reviennent à la réalité. Dehors, la vie se poursuit : les cloches de la cathédrale appellent les fidèles aux vêpres ; quelque part, dans la maison, une horloge sonne l'heure ; une voiture passe dans la rue.

Suivie de Christine, Léa enjamba les cadavres et redescendit l'escalier. Elles allumèrent une bougie dans la cuisine et se regardèrent. Elles étaient couvertes de sang. Des taches rouges éclaboussaient leur robe,

souillaient leurs mains, leurs visages. Lentement, soigneusement, elles se lavèrent.

Tout était extraordinairement calme dans la maison. Léa s'en fut pousser le verrou de la porte, puis, toujours suivie de sa sœur indifférente, elle remonta, enjamba de nouveau les cadavres, et gagna sa chambre.

Des heures et des heures elles demeurèrent immobiles sur leur lit, prostrées, écoutant sans rien dire les bruits de la rue.

On sonne... on frappe... C'est Monsieur qui rentre. Elles entendent les pas s'éloigner... Puis...

Le couvent, l'esclavage dans les maisons tristes d'une petite ville de province, la prison : telles auront été les étapes de la vie des deux criminelles que la haine rendit enrachées et poussa au plus horrible, au plus hallucinant des forfaits.

F. DUPIN.

Reportage photographique « Détective »
(J. DELORIERE).



Léa Papin, hébététe, sort de la prison du « Vert-Galant » pour se rendre auprès du juge qui l'a convoquée.



La veuve Granchet avait installé une épicerie-buvette dans une maison basse (ci-contre) abritée sous le manteau gris d'un toit d'ardoises.

Du haut du clocher trapu, les cloches jetaient vers le ciel gris le chant du glas.

Tous les gens du village avaient reçu le faire-part des obsèques (en bas, à gauche).

Etrépagny (de nos envoyés spéciaux).

NE pluie fine cinglait les fenêtres du bistrot. Autour des tables, des paysans endimanchés s'étaient réunis. Ils buvaient de larges boîtes de cidre sans mot dire. Une sorte de tristesse funèbre pesait sur l'assemblée.

C'est alors que la porte s'ouvrit. Un homme entra, secouant sur le seuil la bruine et le froid qui perlaient sur ses vêtements. Il portait un accordéon sur le dos.

— Une petite chanson ? proposait-il. Le patron acquiesça d'un geste de la tête. L'homme s'assit près d'une table, posa l'instrument sur ses genoux, en tira un accord sonore et aussitôt attaqua, sur l'air de *La Paimpolaise*, de Théodore Botrel :

*Encore un crime abominable
Vient d'être commis dans la région.
Par des bandits épouvantables
Qui s'em' peinent et désolent.
Près d'Etrépagny,
Des lâches bandits
Ont assassiné une femme
Qui vivait seule modestement.
Ces monstres, ces brutes infâmes,
Ont tué pour voler de l'argent.*

Les paysans normands se regardèrent, surpris. Ainsi, l'atroce crime qui avait ensanglanté le village était connu au loin. On en faisait des chansons...

Mais l'homme poursuivait sa naïve romance: le récit, sinistre dans sa simplicité, de l'assassinat d'une aubergiste. Son accordéon geignait comme un homme malade.

*A Heudicourt, joli village,
Les habitants étaient couchés.
On n'pensait pas que des sauvages
Tout près de là étaient cachés.
Quand sonna minuit,
L'heure du bandit,
La pauvre femm' faisait le rêve
D'être près de ses chers enfants.
Avant que son rêve s'achève,
Elle fut assassinée lâchement.*

Je sentais une gêne insurmontable me saisir à l'audition de cette macabre rengaine. J'étais venu, moi aussi, dans ce coin charmant de l'Eure, pour suivre de près l'enquête menée autour de la mort de Mme Granchet. J'avais vécu depuis deux jours les nuits inquiétantes, les journées maussades où gendarmes, inspecteurs de la mobile, procureur et juge d'instruction arpentaient sans relâche, sous un crachin pénétrant, les chemins gluants de boue grise.

J'avais vu le cadavre sanglant de la victime, recroquevillée dans un ultime geste de défense, au pied de son lit en désordre, le visage poissé de sang...

J'avais vu le menuisier du village apporter, un soir, le long cercueil de bois clair. J'avais entendu les coups sourds des marteaux clouant la bière. Le corps avait été déposé dans la grande salle du débit que tenait Mme Granchet. On avait repoussé les tables, salées de taches vineuses, contre les murs. On avait accumulé les bouteilles, les verres et les bols sur le comptoir.

La chapelle ardente ressemblait ainsi à un bric-à-brac funèbre. J'avais rencontré, au cours de mes pérégrinations, la vieille bonne de la victime. Blottie

Le cercueil avait été posé sur deux tréteaux et l'on avait rangé, péle-mêle, au fond de la même pièce, des bouteilles et des bols, dans un bric-à-brac funèbre.

Il y a quelque temps, la mère Granchette avait cédé sa licence à un voisin d'Heudicourt, M. Gest (ci-dessous).

sous son large parapluie, elle allait de son pas alerte de vieille campagnarde, distribuer les lettres de faire-part, porter les cierges à l'église où le garde-champêtre accrochait déjà les tentures de deuil décorées de crânes blancs et de tibias croisés.

Au cimetière, le fossoyeur creusait dans la glèbe gluante une tombe fraîche...

Et pendant ce temps-là, dans les cafés d'Heudicourt, on chantait, sur l'air de la *Paimpolaise*, la sanglante aventure de la vieille de l'auberge aux rouliers. Alors que la victime n'était pas encore dans sa tombe, sa mort servait de prétexte à des couplets.

Je sortis. La pluie tombait de son allure régulière et lente. Du haut du clocher trapu du village, les cloches jetaient vers un ciel uniformément gris le triste chant du glas.

Encapuchonnés dans de larges pélerines noires, les membres du clergé sortirent de l'église et se dirigèrent vers la maison mortuaire.

Mme Granchet — la mère Granchette, comme on l'appelait dans le pays — allait partir pour sa dernière demeure.

Celle qui fut lâchement assassinée par une nuit de cette fin de janvier serait-elle enfin vengée un jour ?

En suivant les enquêteurs à travers le village, en écoutant les déclarations de ses habitants, en recueillant les confidences des familiers de la victime, j'ai pu connaître ainsi quelle avait été la vie de la mère Granchette. J'ai pu restituer à son visage, pour jamais immobile, un peu de cette vie qui l'anima.

Et c'est un personnage haut en couleurs que j'ai vu se dresser devant moi sur le fond triste d'un ciel suintant de pluie.

La mère Granchette... une femme immense au corps musclé, cachant sous une fausse maigreur une force peu commune.

— Ce n'était pas une femme, me dira plus tard un vieux d'Heudicourt, c'était un gendarme...

Une santé à toute épreuve. Elle était faite pour dépasser les cent ans. Et le médecin légiste qui dut pratiquer l'autopsie du cadavre ne cacha point sa stupéfaction de se trouver en face d'une personne dont le corps ne présentait point de tares. Saine, entièrement saine... Une belle campagnarde normande, façonnée au soleil et fortifiée par les effluves de la terre.

Elle a maintenant soixante-dix-neuf ans. Voici quarante ans qu'elle est établie dans le pays. Son mari y était boulanger avant la guerre. Il mourut. Sa veuve vendit le fonds et, avec l'argent qu'elle en retira, monta une épicerie dans une maison située au beau milieu du village. Une maison basse, à laquelle on accédait par trois escaliers de grès et qui s'abritait sous le manteau gris d'un toit d'ardoises.

Mais la nouvelle épicière ne se contenta pas de vendre des produits d'alimentation. Elle demanda une licence et servit à boire dans son magasin. Elle

Au pied du clocher trapu, les cloches jetaient vers le ciel gris le chant du glas.

M

Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Service de :

Madame Veuve GRANCHET
née Louise BOUTIGNY

décédée pieusement en son domicile, à Heudicourt (Eure), le 30 Janvier 1933, dans sa 80^{ème} année.

Qui se feront le JEUDI 2 Février courant, à 10 heures précises, en l'Église d'Heudicourt, sa paroisse.

ON SE RÉUNIRA AU DOMICILE MORTUAIRE Et à l'Inhumation, qui aura lieu le même jour, à 11 heures 45, dans le caveau de famille, à Longchamps.

De la part de :

Madame Veuve THÉVENIN, Monsieur et Madame Émile LANGLOIS, ses enfants ;
Monsieur et Madame François THÉVENIN, Monsieur et Madame

De Profundis!





En la pluie, le cortège mortuaire, conduit par l'anglois, accompagna la victime à l'église et jusqu'au cimetière.

bientôt une clientèle spéciale. Les gens d'Heudicourt, les paysans de la région ne venaient point chez elle. C'étaient surtout des vagabonds, des colporteurs, des emmèneurs qui, passant par là, entraient manger et boire chez la mère Granchette. Sa réputation s'était vite répandue à travers le Vexin et les clients passagers de l'auberge aux rouliers se passaient l'adresse de la brave femme.

Dans le petit débit aux murs blancs où les épaules avaient tracé des marques sales, se pressaient, nombreux parfois, accoués aux tables couvertes de toiles cirées, jaunes, usées, leurs grossiers godillots raclant plancher boueux.

Je dois dire pourtant que jamais une rixe éclatait dans l'auberge aux rouliers. La mère Granchette faisait elle-même sa police. Parfois les habitants de la rue, attirés sur pas de leurs portes par des cris et des rixes de dispute, voyaient un corps rouler dans la boue. L'aubergiste venait de se dégraisser, en le boxant, d'un client trop voyant dans son ivresse.

L'homme se relevait, en maugréant une pure, secouait ses vêtements salis de terre et, ployant les épaules, s'enfonçait dans la nuit, sur sa route éternelle.

Très pieuse, Mme Granchet assistait chaque matin à la messe. Mais elle était aussi

d'une avarice sordide. Elle usait jusqu'à la corde ses vêtements qu'elle entretenait proprement et qu'elle raccommodait soigneusement. Elle tenait une comptabilité exacte de ses dépenses et de ses gains, ne servait à boire à ses clients de passage que contre argent comptant, versé d'avance. Aux familiers, à ceux qu'elle connaissait assez bien, elle octroyait parfois du crédit. Mais celui-ci ne dépassait jamais la somme de trois francs et l'avaricieuse usait de moyens brutaux si le débiteur se montrait par la suite récalcitrant.

Riche, la mère Granchette l'était. Chaque semaine, le mercredi, on la voyait sortir de chez elle. Elle avait mis ses habits les plus neufs. Elle fermait soigneusement à clé la porte derrière elle et s'en allait, un petit panier noir au bras. Celui-ci, disaient les paysans d'Heudicourt, contenait les bénéfices de la semaine. La petite vieille allait à Etrépnay, remettre l'argent à son notaire, M^e Robin.

Mais la vieillesse était venue. L'aubergiste sentait ses forces décliner. Maintenant qu'elle avait de l'argent, elle aspirait au repos. C'est alors qu'elle résolut de réaliser son petit capital et de se retirer chez son gendre, M. Langlois, maréchal-ferrant à Gisors.

Il y a trois semaines, elle vendit la licence de son auberge à M. Gest, nouveau venu dans

le village, et qui tenait une épicerie en face de l'auberge aux rouliers. Celui-ci lui versa 2.500 francs et s'engagea à lui remettre 10.000 francs le vendredi 27 janvier.

Le dimanche s'était écoulé dans un calme plat... Une de ces monotones journées à la campagne où les paysans, engoncés dans leurs vêtements raides, semblent s'ennuyer tout au long des heures qui s'étirent interminablement.

M. et Mme Vilmont qui tiennent l'unique boucherie d'Heudicourt, au carrefour de la route de Maineville et de celle de Longchamps, avaient entendu, sur les dix heures, la mère Granchette appeler son chien. Elle se couchait à son heure habituelle, après avoir enfermé l'animal dans une pièce qui lui était réservée.

Une porte claqua. On entendit le bruit lourd d'un verrou qui se ferme. Et la nuit étendit sur le village son ombre et son silence...

Le lendemain matin, vers 9 h. 30, une cultivatrice d'Heudicourt, Mme Balleux, vint frapper à la porte de l'auberge. Elle devait emmener la vieille, en voiture, au marché de Gisors.

Silence ! La maison semblait morte. Les volets étaient clos, sauf pourtant un, le troisième, dont les battants s'entre-bâillaient légèrement. Sur le sol, la visiteuse aperçut des débris de bois et de verre. Un carreau avait été enlevé à la fenêtre.

Mme Balleux courut à la porte, en tourna le bouton. La porte s'ouvrit : elle n'était pas fermée à clé. A l'intérieur, un désordre indescriptible régnait. Tout avait été bouleversé. Les meubles avaient été forcés. Les papiers, le linge, les vêtements de la septuagénnaire gisaient pêle-mêle sur le sol. Dans la chambre à laquelle on accédait en passant par la cuisine, les couvertures, les draps, les édredons gisaient au pied du lit.

Mais point de Mme Granchet, point de cadavre. Affolée, la cultivatrice alerta le voisinage. Sur un coup de téléphone, les gendarmes d'Etrépnay arrivèrent sur les lieux. L'un d'eux eut l'idée de soulever l'amas des couvertures et des draps tombés au pied du lit. Dessous, gisait le corps sanglant de l'aubergiste. La malheureuse avait été étranglée, puis assommée à coups de bouteille de kirsch. La bouteille s'était brisée sur le crâne de la femme. Une odeur écœurante de sang et d'alcool flottait dans la chambre.

La scène du meurtre fut facile à reconstituer. Tandis que tout le village dormait, les bandits avaient, sans bruit, forcé le volet de l'auberge aux rouliers. Puis, patiemment, ils s'étaient attaqués à la fenêtre dont ils avaient démastiqué un carreau. C'est par là qu'ils étaient entrés dans la maison.

Ils devaient connaître la disposition des lieux, car la première chose qu'ils firent, ce fut de donner à manger au chien.

Ainsi, on pouvait l'empêcher d'aboyer et de donner l'alarme. Puis, traversant le corridor, ils gagnèrent la cuisine, puis la chambre. Ils attaquèrent la mère Granchette tandis qu'elle dormait.

— Si elle avait été réveillée, me disait par la suite un brave paysan d'Heudicourt, elle aurait tenu tête à ses agresseurs. Elle était de force à se défendre et, sous son traversin, elle tenait toujours caché un revolver chargé de cinq balles.

Deux mains la saisirent à la gorge. Sous la pression des doigts, la vieille se réveilla. Elle voulut se débattre. Trop tard : la poigne se resserrait, l'étouffant. Mais l'homme, pour achever sa victime, avait trouvé une arme autrement redoutable. Il se saisit d'une bouteille pleine de kirsch en guise de massue et s'en servit pour assommer sa victime.

Puis, ce fut le pillage en règle.

Les assassins ? Ils n'ont laissé aucune trace de leur méfait, aucune preuve qui puisse servir d'accusation.

Qui sont-ils ? Des rôdeurs ? Il ne le semble pas, car les assassins devaient connaître les lieux et les habitudes de la propriétaire. On murmurait dans le pays que Mme Granchet avait touché de l'argent. On savait qu'elle allait quitter bientôt l'auberge aux rouliers, munie d'une petite fortune assez rondelette. On croyait que l'épicier Gest lui avait remis le vendredi auparavant une somme de dix mille francs. Alors...

Puis on apprit que, contrairement à ce qu'on pensait, M. Gest n'avait pas versé la somme promise. Les meurtriers durent se retirer en n'emportant qu'une maigre somme que la mère Granchette conservait auprès d'elle pour payer ses créanciers...

Fallait-il rechercher les coupables parmi l'étrange clientèle qui fréquentait l'auberge : rouliers, colporteurs, vagabonds, que l'attrait de l'argent pouvait pousser au crime ?...

Sans relâche, la police poursuivait ses recherches.

Tous les mauvais sujets du village, on les interrogea. Certains pouvaient être capables de commettre le crime. D'autres avaient frôlé le bagne à plusieurs reprises. Ils fournirent des alibis. Et maintenant, l'enquête piétine.

Le soir tombait. On avait transporté le corps de la mère Granchette au cimetière de Longchamps. L'auberge aux rouliers était maintenant close. On avait ôté les tentures noires brodées d'argent qui ornaient la façade de la maison tragique. Une barre de bois avait été fixée sur le volet forcé.

Je passai devant le petit café campagnard où, tout à l'heure, le chanteur venu de Rouen racontait le drame d'Heudicourt. Il était toujours là, avec sa chanson sinistre et son accordéon pleurnichard.

Les auteurs du crime ?... Ils étaient peut-être parmi ces buveurs attablés devant les bolées de cidre et chantant à pleine voix, dans la fumée des pipes, riant intérieurement de cette complainte naïve qui réclamait leur propre châtement.

Luc DORNAIN.

Reportage photographique « Détective » (Marcel CARRIÈRE).

Blottie sous son large parapluie, la vieille bonne de M^{me} Granchet allait de porte en porte distribuer les faire-part.

La brigade mobile de Rouen (ci-dessous) joignit ses efforts à ceux des gendarmes d'Etrépnay.

Mme Langlois (ci-dessous), fille de la victime, s'entretient avec le maire.



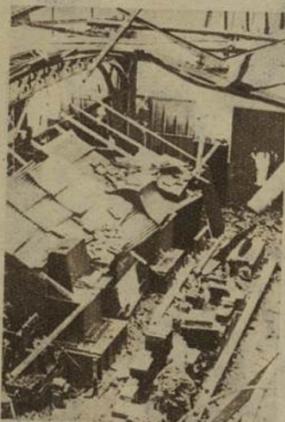
Il fut établi qu'après avoir été étranglée, l'aubergiste fut assommée avec une bouteille de kirsch.

Dans les estaminets du Vexin où fréquentent paysans et rouliers (ci-dessus), il n'était guère question que de ce crime.

Au cours de leur enquête persévérante, les gendarmes entendirent de nombreux témoins, parmi lesquels un jeune gars de Heudicourt, Joseph Perrier, dit Daval.

DIVERS FAITS

L'explosion de Billancourt



La population ouvrière de Billancourt est en deuil.

Ce fut, d'abord, un coup de téléphone : une explosion vient de se produire aux usines Renault ; il y a des blessés.

Mais, peu après, nos rédacteurs, nos photographes nous téléphonaient, des lieux-mêmes : il ne s'agissait pas d'un accident, il y avait des morts et de nombreux blessés ; tout un corps de bâtiments était ravagé. Et le communiqué officiel des usines Renault venait bien vite, hélas ! confirmer qu'il s'agissait d'une catastrophe : « Une machine à vapeur a fait explosion, ce matin à 10 h. 40. La violence de l'explosion a soufflé le toit d'un bâtiment et en a fait retomber les débris sur l'atelier voisin occupant une centaine de personnes. Sous le poids des matériaux le toit de cet atelier a cédé, blessant un certain nombre d'ouvriers. On compte six morts et des blessés ».

Les secours ont été organisés avec la plus grande promptitude.

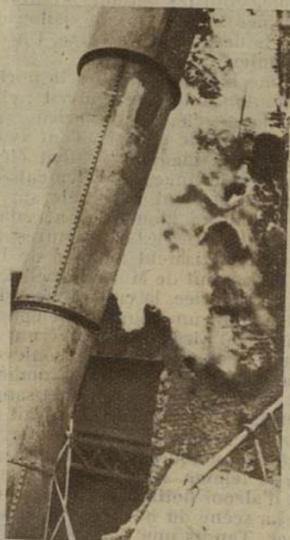
Le parquet s'est transporté sur les lieux en la personne de M. Pressard, procureur de la République, et de M. Moser, substitut de son service central. Le juge d'instruction Maussier a été commis pour informer et rechercher les causes de l'accident.

Six morts, des blessés. Le chiffre de ceux-ci, se précisait ensuite : cent-cinquante. Combien de ceux-là, survivront à leurs blessures.

Devant l'usine, une foule énorme stationne. Pas de cris, pas de larmes ; le peuple sait trop ce qu'est la souffrance, la douleur, pour n'y pas participer en une muette compassion.

A l'intérieur de l'usine, la vie des machines et des hommes continue, cependant que les sauveteurs s'affairent à secourir les victimes frappées par la terrible explosion.

M. L.



Délivrée de ses rhumatismes à 95 ans

« Une cure miraculeuse »

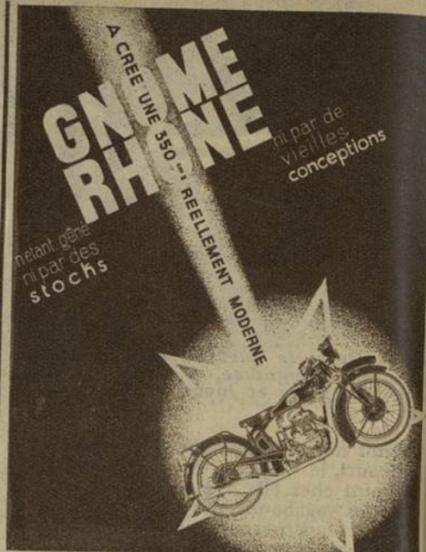
Quel bonheur cela doit être pour cette femme, qui a souffert de rhumatismes pendant de nombreuses années, que de se sentir délivrée de ses douleurs à son âge ! Elle écrit :

« Je voudrais vous dire que depuis que j'ai commencé à prendre des Sels Kruschen, il y a deux ans, je suis complètement débarrassée de mes rhumatismes qui m'ont fait tant souffrir pendant de longues années. Je suis maintenant dans ma quatre-vingt-quinzième année et suis heureuse de ne plus ressentir aucune douleur. J'attribue cela à la « petite dose » de Kruschen que je prends régulièrement. »

M^{me} A. E. S.

Si tout le monde comprenait que la « petite dose » quotidienne de Kruschen est aussi nécessaire pour le nettoyage interne de l'organisme que le savon et l'eau le sont pour le nettoyage externe, il n'y aurait bientôt plus de rhumatismes, de goutte ou de maux de reins, plus de foies et d'intestins paresseux, plus de constipation.

Kruschen est la combinaison de différents sels naturels, et chacun d'eux agit sur un organe déterminé du corps pour l'obliger, doucement mais sûrement, à s'acquiescer régulièrement de sa fonction. Tous les déchets, tous les poisons sont expulsés ; les dépôts d'acide urique sont dissous et ne peuvent plus se reformer ; le sang est nettoyé et fortifié. Il s'ensuit la disparition des douleurs et malaises de toutes sortes ainsi qu'une merveilleuse sensation de force, d'énergie et d'activité joyeuse. Prenez votre « petite dose » de Kruschen chaque matin et vous vous porterez bien. Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon, 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).



DEMANDEZ le CATALOGUE de la NOUVELLE 350 cm³ GNOME et RHONE, 34, rue de Lisbonne, PARIS
Magasins de Vente : 49, Avenue de la Grande-Armée, Paris
Succursales : LILLE, LYON, MARSEILLE, TOULOUSE

VOTRE DESTINÉE

dévoilée gratuitement par le grand Astrologue scientifique HINDOU KEVODJAH. Il est le seul initié aux rites séculaires orientaux et fidèle à la tradition de ses ancêtres, il offre de mettre sa science au service de tous. De même que ses prédictions sont restées fameuses, la précision de ses révélations à votre sujet vous étonnera. Il vous renseignera sur les personnes qui vous entourent, vous guidera pour réaliser vos desirs et réussir dans vos entreprises ; Affaires, mariage, héritages.

Il connaît également les secrets de l'Inde mystérieuse qui vous permettront de vous faire aimer sûrement de l'être choisi. Pour recevoir votre étude, envoyez vos Nom, adresse, date de naissance et 2 fr. par frais au Professeur KEVODJAH, service TAH 80, rue du Mont-Vielicien, SURESNES, Seine France



Le Petit Journal

publie un passionnant reportage

Le Baigne invisible

(Les Interdits de séjour - 30.000 hommes sous la trique)

par X. DE HAUTECLOCQUE

le populaire reporter de :
" La Guerre au masque noir " -
" Les Mangeurs d'or " - " Le Secret des Hordes ", etc., etc...

Voici les principaux chapitres du " Baigne invisible "

Le Roi des maudits.
Croqueurs d'assassins.
Les fantômes de Nanterre.
Secrets de la Santé.
Au bar des forçats.

Bandits de la nuit.
Chez les Chintocs.
Les inimmables.
Quand Deibler apparaît
La bande des monocles.

Lisez " Le Petit Journal " !

L'IVROGNERIE



Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 DP), Londres W. 1

AVIS

Le Détective ASHELBE reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

Marseille (de notre correspondant particulier).

« EST plus fort que le chien jaune » ! me fit le commissaire Tomasi.

— Le chien jaune ? Quel chien jaune ?

— Mais le roman policier de Georges Simenon !

— Ah oui !... C'est ma foi vrai...

■ ■ ■

— Imaginez que vous soyez à ma place... Je n'éprouve encore le commissaire Tomasi. Vous savez ce que nous savons tous : M. Monnot, le droguiste de Berre, a été assassiné. Le vol paraît être le mobile du crime, comme on dit : on a trouvé un sac rempli d'argenterie, et de menus objets, butin du cambriolage. Or les cambrioleurs ont oublié ce butin et emporté le cadavre. Voilà des gens bien distraits !... A moins que...

— ... A moins que ce soit une mise en scène ?

— Vous l'avez dit ! Mais c'est bien soigné pour une mise en scène !... Et comme indice nous n'avons que ce burin de vitrier. Tout cela est d'un tragique abracadabrants...

■ ■ ■

Point d'interrogation partout ! On y butte au bout de quelque hypothèse que l'on poursuit.

Ce crime a mis en révolution la bourgade de Berre qui tient à la fois du village par sa campagne et de la ville par ses grands hangars, ses raffineries de pétrole et son camp d'aviation.

On en parle tout autour de l'étang et Marseille elle-même en est stupéfaite.

On a chômé dans la petite ville, pour voir, sur entendre, pour parler sur le cours d'irabean où des groupes séparés d'hommes et de femmes commentent différemment l'horrible énigme. Et à quatre kilomètres de là, sur la route qui va de Marseille à Salon, en ce lieu où les pins parasols qui bordent la voie imposent un si aimable paysage, d'autres cieux tenaces restent cramponnés au pont qui surplombe la voie ferrée, la « grande ligne » de Paris, du haut duquel le cadavre a été précipité sous les innombrables convois qui passent par là.

■ ■ ■

Autrefois droguiste à Paris, puis à Marseille, Edmond Monnot, à l'approche de la soixantaine était venu s'établir, toujours dans même commerce, à Berre. Marié, sans enfant, jouissant d'une certaine aisance, M. Monnot avait choisi cette façon de prendre sa retraite au bord de l'étang, dans un paisible village où les affaires vont leur petit train bourgeois.

Il avait rapidement pris figure de notable dans le pays. Son magasin tout neuf à l'entrée de la bourgade était bien achalandé, quelques pas, la vitrine de la pâtisserie que par son beau-frère M. Rolland.

Et le brave commerçant avait réglé sa vie sur ces habitudes minutieuses qui font la monotonie de la vie provinciale.

Cependant, depuis quelques jours il passait sombre. Mais il n'avait fait de confidences à personne. Il avait écrit deux lettres médi ; on ne peut savoir à qui elles étaient destinées. Sa femme de ménage, par malice, avait négligé de lire les adresses en retant les enveloppes à la poste !...

Mardi, Mme Monnot avait pris l'autobus pour Marseille où elle allait assister à l'enterrement d'un parent. Elle ne devait rentrer le lendemain dans l'après-midi.

Mais mercredi, à 8 heures du matin, le riu de fer de la droguerie n'était pas encore levé. M. Rolland en fut tellement surpris qu'il décida de monter chez son beau-



Le village de Berre. — A droite : le magasin de droguerie qu'exploitait la victime.

frère. Il pénétra dans le salon plein d'obscurité à cause des volets pleins. Il ouvrit une fenêtre. Tout de suite il eut un haut-le-cœur. La pièce était dans un désordre inaccoutumé. M. Rolland courut dans la chambre du droguiste. Le lit était intact et vide ! Alors, revenu dans le salon, il ne vit plus qu'une chose : du sang... Du sang sur le parquet jusqu'au divan bouleversé, où évidemment M. Monnot avait passé la nuit, et, sur les draps, une tache rouge plus large. De cadavre, point. Ni là, ni dans les autres pièces. Les traces de sang conduisaient à une fenêtre au rez-de-chaussée qui donne sur la route.

Les gendarmes et la 9^e Brigade mobile à Marseille, prévenus alors par téléphone, furent bientôt sur les lieux. On se mit aussitôt à la recherche du cadavre.

— M. Monnot s'est suicidé, cria quelqu'un parmi la foule agglutinée devant la porte...

Mais les enquêteurs trouvèrent bientôt les raisons de penser qu'il s'agissait d'un crime.

Le commissaire Tomasi et l'inspecteur principal Chauvin examinèrent le salon. Au pied du divan, un sac abandonné contient des cuillers d'argent, une montre, un réveille, une lampe électrique, quelques bijoux et d'autres objets hétéroclites, butin d'un cambriolage rapide. Les meubles ont été fouillés, les tiroirs ouverts, bouleversés. Les assassins étaient des voleurs.

Mais quels singuliers voleurs qui oublient leur butin pour emporter leur victime !

Les policiers ne pouvaient encore se faire à cette hypothèse qu'on les appelait à 4 kilomètres de Berre sur la route nationale de Marseille à Salon, où des ouvriers de la voie venaient de découvrir près du pont de Lantoni un cadavre.

C'était celui de M. Monnot. Le spectacle était horrible. Ce n'était plus un corps que l'on avait découvert mais une chose innommable. Le tronc avait été haché par les nom-

breux convois de la nuit. Les membres se trouvaient éparpillés sur cinquante mètres. Une mince cordelette entourait le cou.

— Les bras sont intacts, remarqua le commissaire Tomasi, et les manches du pardessus sont hachées. Pourquoi ont-ils apporté le pardessus pour le mettre auprès du cadavre ? Mais pourquoi ont-ils porté là, si loin, ce cadavre encombrant ? Mise en scène pour faire croire au suicide ? Allons donc ! Et le sac qu'ils ont laissé là-bas, et les taches de sang, et les traces d'effraction ?

Car, du premier coup, en faisant le tour de la droguerie, on découvrirait le passage des assassins. Ils avaient pénétré par une fenêtre basse. Le volet en bois plein a été percé au vilebrequin armé d'une forte mèche. Par cette ouverture on a fait sauter le crochet, et ouvert ainsi les persiennes. Mais les fenêtres étaient fermées. On a brisé un des carreaux sous l'espagnolette et, par là, on a pénétré dans la cuisine.

Cette pièce s'ouvre d'un côté sur le magasin, de l'autre sur le salon où M. Monnot dormait. Et c'est par cette fenêtre que, quelques instants plus tard, de fortes mains ont passé le cadavre du droguiste.

Tout cela se passait sur la grand'route de



M. Rolland, beau-frère de la victime, sur les lieux où fut découvert le cadavre.



Le commissaire Tomasi (au centre) discute avec deux de ses collaborateurs.



Les enquêteurs examinent la fenêtre par laquelle a dû entrer l'assassin.

Mais pourquoi alors, si évidemment et bien naïvement, la mise en scène du suicide sur la voie ferrée ? Quel intérêt avaient les assassins à braver tant de risques en transportant du village, pendant 4 kilomètres, un cadavre qu'ils ont jeté du haut du pont de Lantoni, sur la voie, à un point de la route nationale où la circulation est incessante ?

Tant de contradictions ont lancé les policiers sur toutes les pistes. Un mot a suffi pour qu'un ouvrier peintre fût suspecté. Amené à la gendarmerie, il subit pendant trois quarts d'heure l'interrogatoire du commissaire Tomasi. Il ne sait rien, il proteste. Puis il est mis en confiance. Alors, brusquement, le policier lance sur la table le burin de vitrier saisi dans le salon au pied du divan ensanglanté.

— Tenez ! voilà un outil qui est à vous. On vous le rend. C'est vous qui avez fait le coup !

Le commissaire Tomasi a crié cette accusation en fixant dans les yeux l'ouvrier interloqué par l'attaque. Tellement interloqué qu'il ouvre soudain de grands yeux et, pâlisant affreusement, il s'effondre évanoui, en balbutiant épouvanté :

— Moi... non... ce n'est pas moi !

Il est resté évanoui dix minutes, mais, quelques instants plus tard, le commissaire Tomasi rend la liberté à ce colosse sensible, parce qu'il fournit autant d'alibis qu'on en veut pour la nuit du crime...

Le même jour une indication fait courir la police au camp de l'aviation. Un marin, en apprenant le crime, mercredi matin a dit :

— Je le savais !

On le cherche en vain. Aurait-il disparu ! Hélas ! on le retrouve ! En prison où il loge depuis huit jours. Quel alibi !

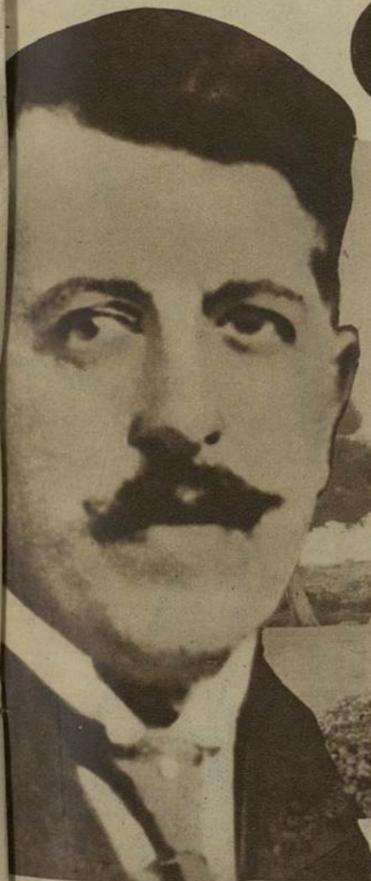
— Rien à faire ! soupire le commissaire Tomasi au soir d'une journée harassante, après deux nuits sans sommeil.

Ce policier qui vient de mener une formidable enquête sur la traite des blanches, qui possède un des plus beaux palmarès professionnels, ne veut pas envisager un échec.

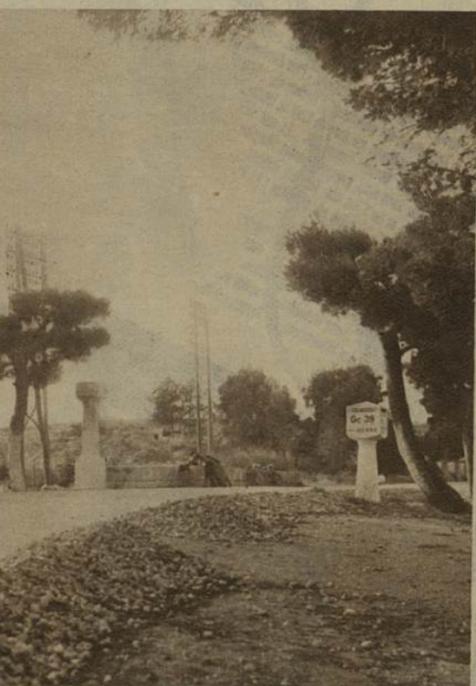
— Il faudra bien que ça vienne ! dit-il en manière de réconfort.

Jean CASTELLANO.

LE CADAVRE VOLÉ



Le droguiste Monnot (à gauche). — Ci-dessus : le croisement des routes, au pont de Lantoni.



Berre où, de nuit comme de jour, la circulation est intense.

Devant la fenêtre, sur le sol non goudronné et boueux, les policiers remarquent des taches brunes qui peuvent être du sang et les empreintes fraîches de pneus d'auto.

Mais il est dit que pas même le détail de ce transport macabre n'apparaîtra clair. Dans le salon, deux chaises longues ont disparu. Ont-elles servi à descendre le cadavre comme sur une civière ? Mais on ne les retrouve pas, ni sur la voie, ni dans les fourrés du bosquet avoisinant. Alors l'auto les a emportées ? Quel bagage compromettant, à l'heure où la police, sournoisement, épie toutes les voitures sur toutes les routes !

■ ■ ■

Crime crapuleux ? Vengeance ? Quels mobiles ont guidé les assassins ? Dans quel milieu faut-il les rechercher ? Est-ce un vagabond qui a fait le coup ? M. Monnot avait-il des ennemis ? A-t-il été victime de cette bande organisée qui, depuis quelques mois, avec le même procédé de percement des volets au vilebrequin, cambriole dans la région de Berre ? Il y a quelque temps, M. Monnot lui-même avait reçu déjà cette indésirable visite et seul, cette nuit-là, il a couché dans le salon pour être plus près du magasin. Surpris dans son sommeil, il a tenté de lutter, mais il a été abattu. Comment ? Il n'est pas d'autopsie sur ce corps en bouillie qui permette de le savoir ; en tout cas, la cordelette que le cadavre portait au cou n'a pas été serrée.

Mise en scène, le sac rempli d'argenterie ?



Durant la nuit, le cadavre avait été déshabillé par de nombreux convois.

sanglant, illustrées de la photographie de la jolie Greta, s'étaient parmi beaucoup d'autres du même genre.

Un crime à Cologne... 500 marks de récompense...

Les passants s'arrêtaient, lisaient le placard, fouillaient leur mémoire. L'appât de l'argent activait leur désir de jouer au détective privé.

Le commissaire Némitz avait demandé au chef de la police de Cologne de lui adjoindre son ami, le commissaire Opladen.

Il connaissait les qualités de celui-ci, son flair, sa constance et sa chance, aussi. N'était-ce pas grâce à celui-ci que le vampire de Düsseldorf, Peter Kurten, de sinistre mémoire, avait été découvert ? M. Opladen, alors commissaire dans la ville où le sadique opérât ses exploits meurtriers, s'était soudain souvenu qu'il avait arrêté, jadis, lorsqu'il était inspecteur de police à Cologne, un nommé Peter Kurten, pour vol... Il le savait à Düsseldorf; il le fit rechercher... Il tenait le bout du fil.

L'affaire de la Bismarkstrasse s'avérait difficile. Aucune trace, aucune présomption, aucun soupçon. L'assassin de Marguerite Kruff allait-il rester impuni ?

Mord in Köln... 500 Mk Belohnung !...

On multiplie les placards, on en place sur tous les murs de la ville et du faubourg. Un matin, un homme s'arrête devant une affiche, médite longuement, puis, d'un pas résolu, gagne une brasserie voisine. Ayant demandé de quoi écrire, il rédige une lettre au Kriminal-Prosidium-Polizei... une lettre qu'il ne signera pas, par peur des représailles du ou des bandits. Plus tard, lorsque ceux-ci seront sous les verrous, il se fera connaître, trop intéressé à toucher les 500 marks de récompense...

« Greta avait un amant, écrit-il en substance. C'était un Italien portant de longues pattes de lapin sur les joues. Recherchez de ce côté... »

Puis, l'inconnu s'en fut porter sa missive à la poste...
Maintenant, penchés sur elle, les commissaires Oplaten et Némitz essaient de se souvenir... Un Italien... Les étrangers sont nombreux à Cologne, mais ce sont pour la plupart des Polonais, des Hollandais, des Scandinaves. Le nombre des Italiens est assez restreint. Soudain, Opladen se frappe le front et s'écrie :

— Barcelona...
— Barcelona ?...
— Oui, Vincente Barcelona, qui a été inquérité lors du crime de la Rudolfplatz.

En effet, quelques mois auparavant, un employé des postes avait été tué d'un coup de revolver dans un immeuble portant le numéro 10 de la Rudolfplatz. Une femme qui cherchait à lui porter secours avait été également abattue. Le vol de la sacoche de l'employé avait été le mobile du crime.

On avait soupçonné quelque temps l'Italien Barcelona, bien connu de la police pour un brutal, un paresseux... Mais, faute de preuves, on dut pourtant le relâcher. Il était d'ailleurs innocent de ce crime; quelques mois plus tard, on apprenait le nom du véritable meurtrier de la Rudolfplatz. Trop tard, cependant, car celui-ci s'était enfui à l'étranger...

On fit donc aussitôt rechercher Vincente Barcelona. Il était chez lui, 2, Lutzowstrasse. C'est là que deux policiers vinrent l'arrêter pour le conduire chez le commissaire Némitz.

On l'interrogea :

— Connaissez-vous, lui demanda à brûle-pourpoint le policier, Fraülein Kruff, qui travaille comme servante dans un hôtel particulier de la Bismarkstrasse ?

— Oui, répondit l'Italien.

— Savez-vous qu'on vous accuse de l'avoir tuée, voici trois jours ?

L'homme éclata d'un rire sonore :

— Moi... Je l'ai encore vue hier au soir; elle était en excellente santé...

On conduisit l'inculpé devant la salle de la morgue, où le corps mutilé de la malheureuse servante reposait.

— Ce n'est pas Fraülein Catherine Kruff, mon amie, s'écria Barcelona. Netta est petite, brune, alors que celle-ci est grande et blonde.

Il y avait donc deux servantes portant le nom

de Kruff dans la Bismarkstrasse. Une enquête confirma la déclaration de l'Italien.

Il fallut rendre la liberté à Vincente Barcelona.

Celui-ci sortit du Kriminal-Prosidium-Polizei, le visage épanoui. Il avait réussi à se disculper. Il était libre. Jamais plus on ne l'inquiéterait.

Les mains fourrées au fond des poches, sifflant une rengaine napolitaine, il s'éloigna, sans voir que deux hommes, d'aspect inoffensif, paraissant deux honnêtes employés d'administration, en tube et jaquette, le filaient discrètement.

Les commissaires de police n'étaient pas convaincus.

La promenade fut longue. A plusieurs reprises, l'Italien s'arrêta devant des tableaux d'affichages où les placards de la police mettaient une note tragique. Un sourire sardonique naissait alors sur ses lèvres.

Enfin, dans la banlieue de Cologne, il pénétra dans une maison de modeste apparence.

— Qui loge ici ? demanda l'un des inspecteurs.

— Fraülein Erna Schneider.

— Que fait-elle de son métier ?

— Elle travaille comme femme de chambre.

— Où ?

— 29, Bismarkstrasse...

Bismarkstrasse... la maison du crime... La coïncidence était troublante. L'un des inspecteurs frappa à la porte de la maison de la Schneider. Ce fut Barcelona qui ouvrit. A la vue des deux hommes qu'il reconnut enfin, il pâlit soudain.

— Police... Nous avons un ordre de perquisition...

L'Italien voulut sauter dans la rue. Mais il se trouva en face du second inspecteur qui braquait paisiblement son revolver vers la poitrine du malfaiteur.

— Assis sur cette chaise...

L'homme, les bras ballants, obéit. L'autre policier fouillait les meubles. Dans une armoire, sous un pile de draps, il découvrit un amas de bijoux. C'étaient ceux qui avaient été volés à Mme Heinz. Ils étaient tous là.

Barcelona était bien l'assassin de Greta Kruff. Quelques heures plus tard, devant le commissaire Némitz, Barcelona faisait enfin des aveux :

— J'étais l'amant de Catherine Kruff, mais j'étais aussi celui de Marguerite Kruff. C'est pour voler que je l'ai tuée...

Bismarkstrasse, des policiers demandèrent en vain Erna Schneider. La jeune servante avait disparu. Par sa fuite, elle s'avouait la complice du meurtrier.

■ ■ ■

Herr Némitz compulsait lentement les notes accumulées dans un épais dossier contenu dans une chemise bleue. Pour nous, il voulait bien, pendant quelques instants, revivre le crime et toutes les circonstances qui l'avaient précédé. A l'aide des pièces officielles, des interrogatoires, des déclarations, des témoignages, il fit ressusciter devant nos yeux l'histoire lamentable de Marguerite Kruff, le visage cynique et inquiétant d'Erna Schneider, le passé trouble et mystérieux de Vincente Barcelona.

D'où venait cet Italien au visage farouche ? Quelle chaîne de remords traînait-il derrière lui lorsqu'un beau matin d'hiver, il y a huit ans, il débarquait, à Anvers, d'un bateau ayant fait le tour du monde ? Aussitôt, ce fut la grande vie dans les milieux louches du port.

Puis il gagna Bruxelles, Liège. Enfin, le 24 septembre 1932, il passa la frontière allemande et vint s'installer à Cologne.

Là, il vit seul chez un vieux juif de la Lutzowstrasse, à qui il a loué une chambre. Il se dit électricien. Il sort peu, ne reçoit personne et passe son temps à lire les journaux, à parcourir les listes de petites annonces.

« Jeune femme, seule avec un enfant, lit-il un jour, cherche homme sérieux, affectueux, pour mariage et adoption enfant... »

Aussitôt, il écrit à l'adresse fixée, organise un rendez-vous dans une brasserie. Au jour dit, il s'y rend et se trouve en présence d'une femme de 25 ans : Erna Schneider.

En pleurant, elle lui raconte sa vie. Elle a eu un enfant d'un homme déjà marié et, pour réparer sa faute, elle espère trouver en Barcelona l'homme qui lui permettra de relever le front et d'élever convenablement le bambin.

Sous le ton pitoyable, Barcelona, qui est loin d'être un sot, sent la comédie qui se joue. Erna Schneider est une rouée qui ne cherche qu'à se procurer de l'argent. Qu'importe ! Il se prête au jeu ; il s'amuse de cette fille hypocrite et féline, en espérant peut-être la dompter. Il l'installe dans sa vie avec l'espoir, déjà, de s'en servir un peu comme complice.

Mais elle lui prouvera bientôt qu'elle lui est supérieure dans l'art du crime ;

Barcelona (ci-contre), qui dénichait ses futures victimes en lisant les annonces matrimoniales (à sa gauche), fut arrêté grâce à la perspicacité des commissaires Némitz et Opladen (ci-dessous, de gauche à droite).

elle lui montrera le raffinement de sa cruauté et c'est poussé par elle que l'Italien assassinera finalement la pauvre Greta Kruff.

Lorsqu'il eut mis sa maîtresse au courant de ses projets, Barcelona s'aperçut qu'il avait trouvé en elle une excellente partenaire. Le plan du criminel était fort simple. Erna connaissait de nombreuses bonnes dans le quartier de la Bismarkstrasse. Elle essaierait de mettre en relation l'Italien avec elles. Barcelona, habilement, s'occuperait de savoir la fortune des maîtres, les cachettes des bijoux, les meubles à secret. Le dimanche, alors que la servante est seule à la maison, on pourrait l'éloigner sous un prétexte quelconque et, durant son absence, cambrioler l'appartement, grâce aux renseignements obtenus.

C'était une étrange maison où travaillait Erna Schneider. Son maître — il se disait directeur d'un grand garage — quittait rarement son domicile. On pouvait l'apercevoir durant la journée, vêtu d'une robe de chambre bleue brodée d'argent, et, le soir venu, se mettre en habit. Dès les dix heures du soir, des autos déposaient devant sa porte des visiteurs élégants en smoking ou en habit, et qui ne repartaient que fort tard dans la nuit. Très longtemps, on soupçonna le maître de céans d'avoir organisé un cercle clandestin où l'on jouait fort jeu.

C'est dans ce milieu qu'évoluait Erna. Effrontée, libre de paroles, cynique même dans ses propos, elle avait pris dans la maison une place prépondérante.

A l'étage inférieur vivait Mme Heinz. Elle avait pour servante Greta Kruff. La jeune fille — une paysanne venue d'Eifel — était d'un caractère diamétralement opposé à celui d'Erna Schneider. Elle était aussi douce que l'autre était brutale, aussi réservée que l'autre était effrontée, aussi sérieuse que l'autre dissipée.

Comment les deux jeunes filles parvinrent-elles à s'entendre ? C'est un mystère.

Un soir — il était onze heures — Greta, dans sa cuisine, achevait de ranger la vaisselle ; on sonna à la porte. C'était Erna.

— Voudriez-vous me prêter un peu de malaga ? Mon maître a des invités et j'ai totalement oublié de m'en munir. Je vous le rendrai demain...

Pour rendre service à sa collègue, Greta lui prêta ce qu'elle demandait. Erna revint le lendemain. Elle revint tous les jours, profitant surtout des moments où Mme Heinz n'était pas là. Marguerite Kruff faisait la vaisselle ; Erna Schneider, assise sur une chaise, fumait nonchalamment une cigarette.

L'intimité devint telle entre les deux femmes qu'en toute confiance la servante de Mme Heinz fit visiter à sa compagne l'appartement de sa maîtresse. Elle lui fit voir l'argenterie, les toilettes, les bijoux...

Erna était arrivée à ses fins.
Le 14 décembre, elle dit à son amant :
— La volaille est prête, il ne reste plus qu'à la plumer.

Fort tard, ils veillèrent dans la nuit pour mettre debout un plan. Celui-ci fut bientôt trouvé. Erna emmènerait, le lendemain, Greta — dont c'était le jour de congé — en promenade. Une halte se ferait dans une brasserie. Barcelona entrerait alors dans le jeu et, tout en feignant de ne pas connaître Erna, essaierait de séduire sa compagne.

Tout se passa comme prévu. Greta fut troublée par le visage mâle de l'Italien, par l'ardeur de son regard et la douceur de sa voix. Elle, pauvre fille fruste, enfermée tout au long de la semaine dans un appartement, éprouva, pour la première fois, une sensation de bonheur et de griserie.

Ils se revirent deux fois. Greta devint alors la maîtresse de Barcelona.

Mais Erna pressait son amant d'agir. On était à la fin de décembre. Qu'attendait-il pour cambrioler l'appartement ? Il y avait trois femmes dans celui-ci : Mme Heinz, sa fille et Greta. Que pourraient-elles faire contre un homme aussi décidé que lui ? Il n'aurait qu'à les tuer toutes les trois...

L'opération fut décidée pour le 1^{er} janvier. Mais, le 31 décembre, Mlle Heinz tomba brusquement malade. On dut la transporter dans une clinique. Sa mère passa la plus grande partie de son temps à son chevet. C'est ce qui sauva les deux femmes de la mort.

Donc, le 1^{er} janvier, Greta est seule à la maison. Elle attend son amie Erna qui doit venir passer une partie de la soirée en sa compagnie. Un coup de sonnette bref. C'est elle. Greta ouvre. Un homme se dresse dans l'embrasure de la porte. C'est son amant : Barcelona.

— Pourquoi êtes-vous venu ici ?

Jamais Greta n'a autorisé son amoureux à venir la voir chez sa patronne. Elle essaie, en vain, de renvoyer l'Italien. Lui se fait tendre, éloquent. Il la presse, l'embrasse. Elle cède et la porte se ferme derrière Vincente.

Tandis que la jeune servante l'entraîne vers sa chambre, il étudie les lieux...



Dans les rues et sur les places, on ne voyait que des groupes de chômeurs.



Barcelona logeait seul chez un vieux juif de la Lutzowstrasse (ci-dessus).



Déjà, un postier avait été abattu dans un immeuble (ci-dessus) de la Rudolfplatz.



La foule, anxieuse, se pressait pour lire les affiches apposées par la police.

Puis, c'est le drame rapide, terrible. A l'étage supérieur, Erna, qui se trouvait dans une chambre située au-dessus de celle de son amie, entend des cris terrifiants, des gémissements, des râles. Effrayée, elle se cache la tête sous l'oreiller...

Quels ont été les derniers instants de Greta Kruff ? Quels sentiments l'agitèrent durant les spasmes de l'agonie, en se voyant trahie par son amie et par son amant, en se reprochant d'avoir manqué à son devoir de servante modèle ?

■ ■ ■

Quelques jours plus tard, Erna Schneider était arrêtée à son tour.

C'est alors que le commissaire Opladen pensa soudain que l'assassin ne devait pas être à son coup d'essai. Allait-on se retrouver en présence d'un nouveau vampire ?

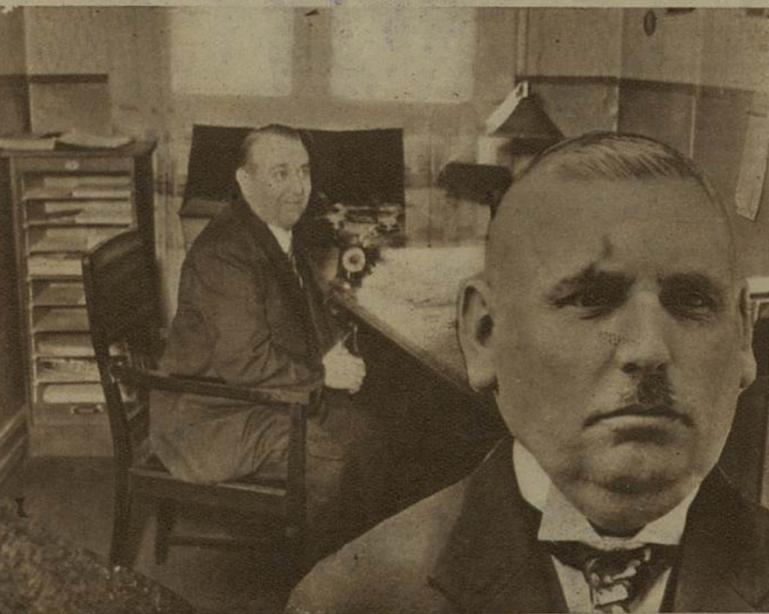
Partout où Barcelona avait passé, il avait laissé un cadavre derrière lui. C'est pourquoi le commissaire du Kriminal-Prosidium-Polizei décida de suivre les traces de Vincente... Traces sanglantes qui, chaque fois, l'amèneraient vers un crime...

Et c'est pourquoi, le même soir, muni d'une petite valise, il prit le train pour Liège et pour Bruxelles.

(A suivre.)

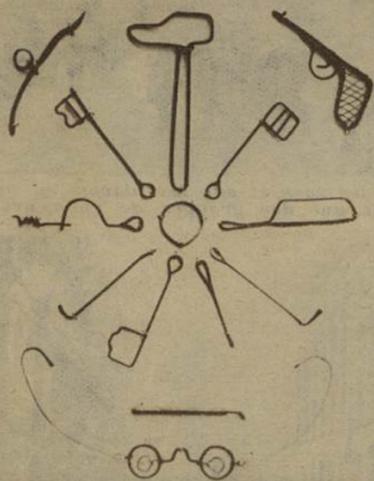
Étienne HERVIER.

Reportage photographique « Détective ».
(J.-G. SÉRUIER).



L'ART DU "MILIEU"

Ouvrage miniature de cambriolage fait par un détenu dans sa cellule.



Le détenu exhiba une trousse miniature de cambriolage où rien ne manquait.

II

PENDANT, sur le signe du médecin, un homme s'approchait. Il avait l'air d'un petit bourgeois. J'imaginai déjà une atroce erreur judiciaire.

— C'est un des plus terribles, me souffla mon compagnon.

Et, s'adressant à lui :

— Tu ne veux rien me montrer aujourd'hui ?

L'autre balance un instant. Puis, d'une voix moins rassurante que son aspect :

— Vous jurez de ne pas toucher ?

— Naturellement.

Rapide comme un prestidigitateur, il nous montre, surgie d'on ne sait où, une petite trousse. C'était la planque dans laquelle on cache les instruments de la libération. Elle était constituée par un tube de bois poli dans lesquels l'artisan avait caché une lime microscopique, un ressort de montre et, sur une mince pelure, la clé d'un cryptogramme.

— Ça suffit, dit-il, sur le ton d'un triomphateur.

Et tout disparut.

— Enfin, comment avez-vous fait cela ?

Il me réédita ce mot mémorable que j'avais déjà entendu et qui doit être le credo de l'apache :

— Quand on sait son métier, on ouvre un coffre-fort avec un bout de bois et une ficelle.

J'appris, bientôt après, que chaque prisonnier a une planque qu'il fabrique ou qu'il fait fabriquer par un camarade complaisant. C'est porter la chance avec soi, du moins les moyens de l'aider aussitôt qu'elle s'offrira. Car elle s'offrira, et tous l'attendent, même les réclusionnaires, les seuls, pourtant, qui n'ont pratiquement aucune possibilité d'évasion. Et ils les logent, ces amis fidèles — qu'il est donc difficile de parler déceimment ! — là où voyagea le Régent ; ou encore, si vous préférez la terminologie discrète des manuels : dans le « pôle aboral du tractus digestif ». Enfin nous nous sommes compris ?

Mais, avant de partir, le docteur m'entraînait :

— Allons voir mon rescapé.

Le rescapé est un jeune garçon qui, sous d'autres vêtements, aurait dix-sept ans.

(1) Voir DÉTECTIVE, n° 223.

Une manière d'Henry Garat dont le tailleur, le bottier, la manucure et le coiffeur se désintéresseraient.

— Ce crétin-là a voulu se suicider. Avec du fil de fer, il essayait de fabriquer un instrument qui le mit définitivement en paix avec la justice des hommes. Qu'advint-il, alors ?

— Ben ! complète le faux Garat, j'en avais assez, pas ? Seulement, en machinant mon truc, j'ai vu que je m'embêtais bien moins. Alors, je me suis mis à travailler pour moi.

Et il exhiba une trousse de cambriolage ; le sac, les cartouches, le browning, la pince, le marteau, rien n'y manque. Depuis, il s'est spécialisé dans ces travaux en fil de fer, qui sont assez rares et se recommandent par le figolage, le détail patient. Mais il y a autre chose que des instruments professionnels. Tout n'a pas été fait par un besoin inéluctable de commémorer les jours d'un labeur heureux.

Quoi qu'il en soit, je voyais, en cet ex-désespéré, un être sauvé par le travail. C'est un beau sujet de pendule. Quand on les rencontre dans la vie, les « sujets de pendule », c'est tout de même assez émouvant !...

est un des caractères essentiels de « l'art du milieu ».

Je le fis observer au docteur Locard en souriant. Et lui, qui est tout ironie, devint sérieux.

— Le mot art est ici pertinent, vous savez. Regardez ce calice, donné à mon grand-père par un forçat de Nouméa. (D'ailleurs, en Calédonie, les condamnés jouissaient d'une paix et d'un climat qu'ignoient ceux de Cayenne.)

En tout cas, le calice, sculpté dans une noix de coco, est un chef-d'œuvre de minutie, de floritures et de technique.

— Je regrette, ajouta-t-il, de ne pouvoir vous montrer la fausse monnaie fabriquée par un téméraire dans une prison algérienne. L'insensé chipait les petites cuillères de l'administration. Evidemment, si elles eussent été d'argent, l'entreprise en eût éprouvé d'autres difficultés... Il avait conservé un moule en plâtre de l'ancienne pièce de deux francs et il y coulait l'étain des cuillères fondues. Le comble, c'est que ces rondelles, qui ressemblaient à tout sauf à de la monnaie, purent être passées par des camarades dans quelques villages arabes.

Pendant que Locard parle, je regarde les



Sculpté dans une noix de coco, ce calice est un vrai chef-d'œuvre de minutie.

mées, les filles — belles ou pas — qui les font vivre et s'entre-déchirer. En général, ils empruntent leurs sujets à la vie criminelle. Ce sont des scènes d'assassinat, des cambriolages, l'évasion ou une arrestation. Surtout, la plupart sont érotiques. Car les captifs cherchent un exécutoire à leur continence. Ils expriment ce qu'ils voient, ou ce qui leur manque. Mais il ne semble pas qu'ils aient grand besoin d'incanter leur solitude sentimentale.

— Vous avez vu juste, me répond le docteur Locard. La pauvreté d'imagination est un des aspects les plus constants de cet art. La prison et l'obscénité : le voyou ne sait pas échapper à ces pôles essentiels. C'est un être à qui la fantaisie se refuse. Ou, plutôt, pour être plus juste, plus exact, il n'en a pas les clés. Sans doute, comme un autre, il la porte en lui, mais sa technique primitive ne lui permet pas de l'exprimer. Il procède comme il peut : par imitation, par souvenir. C'est gaucherie et déficience de forme, peut-être rien que cela.

Et ceci explique encore le manque absolu d'expression du dessin apache. On voit des victimes poignardées et qui sourient. Non pas du sourire voluptueux qu'on aimerait prêter à la vertueuse Lucrèce, ou résigné du malade, ou illuminé du martyr, mais d'un sourire en sucre filé, d'un sourire « carte postale ». On voit surtout les gens les plus occupés à s'étreindre présenter des visages de bois. Ici, surgit alors le souvenir curieux des *spinthria* de Pompéi, par exemple, où les scènes les plus badines, ou même davantage, laissent les figures immobiles. Au contraire, dans les dessins des aliénés, l'expression est pathétique. La collection célèbre de Max Simon, ce grand médecin qui a tant fait pour les fous, nous révèle des airs ravagés, des gens torturés, qu'on ne rencontre jamais dans l'art « gouape ».

Je tentai alors de résumer ces quelques jours de contact avec un art dont je ne savais rien auparavant.

— En somme, ici comme ailleurs s'expriment les grands thèmes humains. Si je rappelle les souvenirs de mes visites dans les prisons, je vois des hommes qui se livrent aux travaux d'art pour de l'argent, d'autres pour vaincre ou pour relever un défi, tous pour ne pas manquer la bonne occasion quand elle passera, chacun aussi pour échapper à l'ennui. C'est toujours le tiraillement entre le besoin de rentrer dans la vie, de mettre les atouts avec soi, et le besoin de s'en évader. Et la formule qui expliquerait le mieux la réussite artistique du prisonnier serait celle-ci : le génie, cette longue patience.

— Je crois plutôt, répliqua le docteur Locard, à l'activité de jeu. C'est une notion très importante sur laquelle on s'est peu penché jusqu'à présent et qui suffit, je crois, à expliquer la majorité des actes humains.

L'activité de jeu ? Cette bonne drogue qui, en effet, mène le monde, abat les records, assure les victoires, suscite les grands hommes d'affaires et les grands généraux ? On joue avec sa vie ou on est joué par elle.

Pour le prisonnier comme pour le malade — ces immobiles — il y a l'appesantissement de l'heure, l'étiement du jour, la chute sensible et successive des minutes. Quel refuge contre le rythme trop régulier de la vie ! Quelle trêve dans la lente usure de l'ennui ! Le malade a sa fièvre, le moine sa prière ; mais que reste-t-il au prisonnier conscient ? (Car il ne faut pas oublier la brute portée à son état de perfection.) Les espoirs tenaces de l'évasion, bien sûr. Et puis, en dehors de la règle, en dehors du gain : l'activité.

Laissons les prisonniers à leurs travaux. Laissons-les leur. Et si les âmes de bonne volonté peuvent s'en donner prétexte à des effusions romantiques, gardons-nous même de sourire.

Maggie GUIRAL.



L'art « gouape » manque d'imagination et emprunte ses principaux thèmes au crime.

Quelques jours plus tard, de passage à Lyon, j'allais, instruite par l'expérience, consulter la collection du docteur Locard.

Dans le musée de son Laboratoire de police, une galerie entière est réservée à l'art « gouape ». J'avisai immédiatement une trousse analogue à celle que j'avais vue. Il y a aussi de fort jolis travaux en mie de pain.

Le « clou », ici, est une scène en très haut relief, représentant une exécution capitale. Dans les parties qui doivent être sombres, la mie a été colorée avec de l'encre. Le couteau de la guillotine est réalisé avec un morceau de boîte à sardines. Pour le reste, la mie de pain est le seul « matériau » et M. Deibler est, paraît-il, d'une ressemblance fidèle !...

Il y a des dessins surprenants, de véritables miniatures dont l'ornementation est poussée avec cette patience qu'entraîne l'abondance du temps disponible : la minutie

dessins abondants, les reproductions des graffitis. Tous semblent soumis aux mêmes règles.

Fait sur lequel un psychologue se donnerait à méditer : les gens du milieu ne semblent pas doués du sens caricatural, ce succédané de la poésie. Plus rarement encore, ils figurent leur famille, les personnes ai-



Le « clou » est une scène en très haut relief représentant une exécution capitale dont la mie de pain colorée est le seul « matériau ».